

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I5684



Le Maréchal Pétain aura 88 ans le 24 avril.

(Ce dessin, que nous devons à l'obligeance d'un officier qui a fait la campagne de France, a été exécuté en 1940 par un simple tirailleur sénégalais.)

N. B. — Il doit être regardé à distance pour prendre toute sa valeur.

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 190

20 Avril 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

Le Maréchal Pétain aura 88 ans le 24 avril.

Précisions sur le Nouvel An cambodgien (13 avril).

Le sel en Indochine, par D.

Trois Amiraux d'Extrême-Orient, par M. R.

Souvenirs d'un vieil archéologue indochinois (Suite), par H. PARMENTIER

En marge de l'article de Paul Boudet sur le pont Doumer. — M. Cézard, directeur de la « Vie Indochinoise », ne croyait pas au pont Doumer.

Quand l'Amiral Decoux secourait Alain Gerbault dans les mers du Sud...

Les stations balnéaires de l'Indochine. — Sàm-Son, par UNG-QUA.

Saigon sous la neige ?...

Haïkkaï, par le Dr GUY ISSARTIER.

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par a/c p'te n'est accepté.

Le Maréchal PÉTAİN

aura 88 ans le 24 avril

Nous avons retrouvé, pour cette occasion, une page émouvante de M^{me} Claude Rivière, agrégée de l'Université, directrice du Poste radiophonique F.F.Z., à Shanghai. M^{me} Rivière y évoque la grande figure de celui qui mène nos destins depuis quatre ans et dont l'admirable sagesse et le magnifique exemple ont su s'imposer aux esprits et aux cœurs des Français :

« Philippe Pétain est devenu le ciment du peuple français, rassemblé dans le respect et l'amour de sa personne.

Son passé glorieux ne suffit pas à expliquer ce rôle. Pour bien comprendre la nature et la force de son influence, il faut connaître l'homme, ses origines, sa formation, son caractère.

Le Maréchal Pétain est né à Cauchy-la-Tour, dans le Pas-de-Calais, le 24 avril 1856, dans la ferme familiale d'Artois où son frère Antoine, aujourd'hui encore, ensemence lui-même ses champs et fait la moisson, où sa nièce trempe la soupe.

« J'ai de la terre à mes semelles », a-t-il dit.

Cette terre, il l'a respirée tout enfant. Elle fait partie de toutes ses fibres ; dominée par un Christ en croix cloué au mur, la pièce où il vit le jour ouvrait, en été, par une large fenêtre surmontée d'un lambrequin, sur la marée blonde des blés mûrs, héritage et conquête de sa famille établie là depuis deux siècles. L'honnête armoire de noyer ciré, les poutres noircies de la grande salle et sa haute cheminée où on brûlait du cœur de chêne, tout lui a enseigné la continuité de l'effort et la dignité du labeur.

De sa race nordique et paysanne, il a la haute taille, la robuste santé, les yeux bleus, le calme équilibré, la sobriété de parole, le silence et le secret.

Jetez un regard sur l'un de ses portraits.

Sur toute sa personne, « en quelque sorte monolithique », selon l'expression d'un biographe, sont inscrites les réserves accumulées, ancestrales et paysannes, vigueur physique, sang-froid, calme, volonté. Son regard extraordinairement clair et droit est durement tendu vers le but, traversé toutefois par moments d'éclairs d'ironie ou de bonté qui en réchauffent la précision.

Tête française, construite, bien construite, austère et solide. Ces caractéristiques héréditaires et raciales sont donc à la base de la personnalité du Maréchal Pétain. Elles expliquent son intelligence et son caractère.

Intelligence réaliste, lucide et claire plus qu'imaginative et passionnée. « Il me frappe de plus en plus par la précision et la clarté de ses actes », disait Poincaré. Et le comparant à Foch, Painlevé écrivait :

« Foch, dont la pensée semble souvent jeter des lueurs sur de l'inconnu, dont les phrases brèves et comme hachées, limitées à l'essentiel, laissent à l'interlocuteur le soin de rétablir les raisons intermédiaires ; volonté indomptable, capable dans les heures tragiques d'une énergie farouche qui lui

inspire, avec les mots qu'il faut, les consignes décisives. Pétain, intelligence lumineuse et froide volonté, s'enveloppant souvent d'ironie, pour forcer celui qui lui parle à mieux découvrir sa pensée, Pétain, visage impassible et coup d'œil que rien ne trouble dans les heures les plus graves, cerveau organisateur, qui ne laisse rien au hasard ni à l'inévitable ! »

Témoignage auquel adhérerait Paul Valéry quand il disait, s'adressant au Maréchal à l'Académie, dans une langue dont la plénitude moule si parfaitement l'idée :

« Mais vous, Monsieur, renfermé dans ce grand calme, presque légendaire, qui atteste la confiance dans la durée, préservé par cette raison vigilante qui vous distingue, par cette prudence et cette prévoyance qui ont fait de vous la Sagesse de l'Armée ; vous qui gardez, comme une frontière de vos pensées, un silence que l'on sent fortifié de faits, solidement organisé en profondeur, vous êtes du moins l'homme rare que les critiques les plus difficiles, les polémistes les plus aigres, ceux mêmes qui exercent sans relâche la fonction de diminution des renommées et qui se donnent pour emploi de ruiner dans l'esprit public toute grandeur qui s'y dessine, aient dû à peu près vous épargner — la politique même semble vous respecter, elle qui vit de choses injustes.

» C'est que votre attitude froide et nette, la réserve dans les propos, l'économie de promesses et de pronostics séduisants, votre règle constante d'accepter le réel, de vous tenir au vrai, de le dire à tout risque, ont fait que l'on gardât la mesure avec vous, et que vous pussiez demeurer assez impassible, ne redoutant ni les révélations tardives, ni le retour sur vos actes, ni l'analyse des événements. Tous vos ordres sont là qui attendent l'histoire. L'histoire y trouvera des modèles de la plus grande précision, des avis toujours nets, des exhortations parfaitement simples et humaines, des commandements toujours exigibles et exécutables, étant conçus et rédigés par un chef qui eut pu les exécuter, comme s'il eut dû les exécuter soi-même. »

Le caractère chez Philippe Pétain est encore plus fortement individualisé que l'intelligence, plus révélateur de son action.

Caractère rude et sans souplesse, d'une franchise parfois un peu brutale, ne recherchant pas la faveur ; ce qui explique son obscurité relative jusqu'à la Grande Guerre et pourquoi il n'était encore que colonel en 1914, à la veille de sa retraite, n'ayant jamais ni intrigué, ni flatté.

Ses coups de boutoir, la causticité de son langage sont connus. Un exemple seulement parmi cent autres : à Poincaré qui était venu le féliciter à Souilly, il avait répliqué vertement :

« Nos succès sont dus aux hommes et aux chefs qui ont exécuté mes ordres. Ils eussent été bien plus décisifs, ces succès, si la France était mieux gouvernée. »

Poincaré s'était rebiffé :

« Vous oubliez, Général, que vous parlez au Président de la République.

— Pas du tout ; je le dis surtout à lui, pour qu'il le sache. »

Caractère entier, et rude, ai-je dit, mais aussi caractère loyal et sûr. Jean Martet, secrétaire de Clemenceau, rapporte qu'aux premières nouvelles de l'offensive allemande, en mai 1918, les parlementaires affolés assaillirent Clemenceau.

« Quoi, lui dit-on, c'est là ce Foch, ce grand capitaine dont on nous a dit tant de merveilles ? A la première épreuve, il se laisse surprendre et enfoncer comme un novice ? Qu'attendez-vous pour lui fendre l'oreille ? »

Clemenceau se précipite à l'état-major de Pétain, de « Pétain, l'homme loyal et sûr », et aussitôt lui pose la question : « Que se passe-t-il ? Que fait Foch ? Que doit-on penser de lui ? »

Et Pétain qui sait que le sort de Foch dépend de sa réponse, Pétain qui est le seul candidat possible à la succession de Foch, Pétain enfin, qui, d'après Jean Martet, s'est opposé en vain, quelques jours auparavant, au dégarnissement du Chemin des Dames, au profit du front nord où Foch attendait à tort l'attaque allemande, répond simplement : « J'ai vu ses ordres, il n'y a rien à dire. Il sait ce qu'il fait. Laissez-le faire ».

Enfin, caractère ferme, indomptable et persévérant. Depuis l'époque de sa jeunesse, où jeune lieutenant dans une garnison monotone, il préparait l'Ecole de Guerre, jusqu'à l'épopée de Verdun, sa vie n'a été qu'une longue préparation, une longue patience.

Toutes ces qualités de lucide sagesse, de droiture, de volonté opiniâtre expliquent la carrière du soldat, l'ascension rapide du Chef qui, commandant 6.000 hommes au début de la Grande Guerre, en commandait 1.300.000 à l'armistice ; qui, de lieutenant à l'ancienneté devint Maréchal de France. Elles n'expliquent pas qu'il soit devenu « Pétain le Sauveur ». Car ce n'est pas avec la raison seule et la sagesse qu'on entraîne les hommes. Il y faut davantage.

La vraie grandeur, Pétain la doit à deux choses. A son cœur et surtout à l'esprit de total sacrifice qui est à la base de son amour fervent de la Patrie.

La froideur de Pétain n'est qu'apparence. C'est une défense, une discipline qui masque et tempère un cœur pitoyable et même passionné, qu'il a dû combattre.

Personne plus que lui n'a compati à la souffrance.

Sa fermeté toujours tempérée d'indulgence et de bonté, ce doigté dans l'énergie, c'est le secret de sa popularité exceptionnelle auprès des troupes, c'est ce qui lui permit de remonter au moment des mutineries de 1917 un moral déprimé et à vif.

La prudence de Pétain, à base intellectuelle de réflexion et de calcul, est également imputable en partie à sa sensibilité.

Selon la forte expression de Valéry, il a découvert que « le feu tue » et cette idée abstraite, il l'a transposée dans le domaine de la réalité. De là, son souci de ne faire des offensives coûteuses en vies humaines qu'après avoir assuré le maximum de chances de succès, de là sa stratégie de l'attaque

au moindre prix substituée à celle de l'attaque à tout prix, de là sa politique constante du réel et du possible.

C'est parce que le vainqueur de Verdun a du cœur, parce qu'il compati aux épreuves des humbles et cherche à les alléger qu'aujourd'hui, à chacun de ses voyages, les mères tendent vers lui leurs petits enfants et qu'il est entré vivant dans la légende, la légende naïve et enluminée qu'ont créée la reconnaissance et la vénération populaires.

Seulement, heureusement pour lui et pour la France, ce cœur, s'il est sensible, est également robuste, comme le lui disait certain médecin qu'il alla consulter la paix conclue, consultation dont il aime à conter les amusants détails.

Le praticien ne connaissait pas le Maréchal. L'ayant ausculté, il lui dit : « Vous n'avez pas dû vous en faire beaucoup pendant la guerre ». Pétain sourit et, en partant, d'une voix douce, déclina son nom et son adresse.

Le docteur, dont on conçoit la confusion, essaya de se rattraper non sans finesse : « Je vous admire bien plus maintenant d'avoir su conserver un cœur solide », déclara-t-il.

C'est parce qu'il sent tout cela que le peuple de notre pays, tout instinct, a été et va dans sa détresse vers le Maréchal comme on va vers un père. Charles Maurras a trouvé la formule juste :

« La France, a-t-il dit, a enfin trouvé quelqu'un à aimer. »

Jusqu'à présent, nous avons analysé un caractère exceptionnel, sans doute par l'harmonie interne de ses rouages et leur puissance, mais c'est par un dernier trait que le Maréchal Pétain a dépassé sa destinée.

Nous entrons cette fois dans le domaine du spirituel, qui est celui de sa véritable grandeur, faite comme je l'ai déjà dit, d'un esprit total de sacrifice inspiré du brûlant amour de la Patrie.

« Peut-être sans illusions, mais sans récriminations, Pétain était toujours prêt aux sacrifices personnels », écrivait déjà Clemenceau dans « Grands et misères d'une victoire ».

Mais qu'étaient ces sacrifices, si grands fussent-ils, à côté du don total et douloureux que Pétain a dû faire à la France, abdication de sa gloire, don de son repos, don de toutes ses heures, de toutes ses fiertés ?

A distance, nous ne pouvons qu'entrevoir les étapes et les modalités de son chemin de croix.

Nous en savons assez pour donner notre adhésion à sa sagesse, pour lui vouer une reconnaissance que rien ni personne ne saurait ébranler.

Devant ses efforts de redressement et de reconstruction, accomplis en pleine défaite, avec la même lucidité, la même détermination, dont il a toujours fait preuve, on songe avec émotion à cette voix sacrée de Verdun dont le nom est inséparable du sien.

Et ce n'est pas seulement à une figure de Port-Royal, égarée dans nos sombres jours, que je l'apparenterais, comme le fait Louis Gillet, mais à un personnage de Corneille, l'un de ceux qui, comme lui, surent élever le devoir à la hauteur de l'héroïsme. »

Précisions sur le Nouvel An cambodgien (13 avril)

Des lecteurs cambodgiens de la revue nous ont fait l'honneur de nous poser certaines questions au sujet du Nouvel An cambodgien qui a été célébré le 13 avril. Nous avons transmis ces questions à M. Cœdes, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu, avec son obligeance habituelle, nous faire bénéficier de sa vaste érudition. Questions et réponse nous ont paru devoir intéresser l'ensemble de nos lecteurs.

QUESTIONS

1° Nous avons remarqué que, tous les ans, le Nouvel An cambodgien a lieu toujours le 13 avril français, correspondant à un des jours du mois de « Chèt » cambodgien. Or, le 1^{er} mois cambodgien étant le mois de « Mukcaesé », il ne serait pas logique, à notre avis, de reporter la Fête du Nouvel An au mois de « Chèt » qui est le 5^e mois de l'année cambodgienne, alors que le sens même de l'expression « Nouvel An » indique que la Fête en question doit se dérouler plutôt le premier jour du premier mois de l'année commençante.

Ainsi, le prochain Nouvel An cambodgien pour l'année du « Singe », qui aura lieu le 13 avril prochain, correspondant au 5^e jour de la Lune décroissante du mois de « Chèt », devrait avoir eu lieu le 28 novembre 1943, c'est-à-dire, le 1^{er} jour de la Lune croissante du mois de « Mukcaesé », le premier mois cambodgien.

Nous ne voyons donc pas les raisons pour lesquelles le Nouvel An cambodgien est reporté toujours au 5^e mois de l'année, au lieu d'avoir lieu le 1^{er} jour du 1^{er} mois, comme le Nouvel An français ou le Nouvel An annamite ou chinois ;

2° Supposons que la première question ci-dessus a été résolue, qu'il y a des raisons majeures pour que le Nouvel An cambodgien doive avoir lieu au cours du mois de « Chèt » (5^e mois), ou que ce mois de « Chèt » est considéré comme le premier mois de l'année cambodgienne. Mais alors pourquoi cette fête a lieu toujours le 13 avril ? En effet, le 13 avril français ne correspond jamais, ni au 1^{er} jour, ni à un jour fixe du mois de « Chèt » cambodgien.

Ainsi, le dernier Nouvel An cambodgien pour l'année de la « Chèvre » a eu lieu le 9^e jour de la Lune croissante du mois de « Chèt » (le 13 avril 1943) et le Nouvel An prochain aura lieu le 5^e jour de la Lune décroissante du mois de « Chèt » (le 13 avril 1944).

De ce qui précède, vous pouvez voir que le Nouvel An cambodgien est fixé invariablement au 13 avril français, sans tenir compte ni du rang du jour, ni du rang du mois de l'année cambodgienne. Pourquoi ?

3° D'autre part, nous avons, sur l'almanach cambodgien (le « Mohasangkran »), en plus de l'ère bouddhique dont nous connaissons l'origine, deux autres ères : l'ère « Chollasakrach » et l'ère « Mohasakrach » (la première figurant également au calendrier français-cambodgien).

Dans le « Dictionnaire cambodgien », nous lisons :

a) « Chollasakrach » : Sakrach, tauch... Kal. del tang Chollasakrach, putsakrach 1.181 ;

b) « Mohasakrach » : sakrach t'om... Knong kal putsakrach 621 ».

Ce qui se traduit :

a) « Chollasakrach » : Petite Ere... Point de départ de la « Petite Ere », l'année 1.181 de l'ère bouddhique ;

b) « Mohasakrach » : Grande Ere... A compter de l'année 621 de l'ère bouddhique. »

C'est-à-dire que :

a) La « Petite Ere » commence de l'année 1.181 de l'ère bouddhique ;

b) La « Grande Ere » commence de l'année 621 de l'ère bouddhique.

En somme, ce dictionnaire, loin d'expliquer les deux ères elles-mêmes, ne donne que le rapport entre les deux ères et l'ère bouddhique. Or ce que l'on doit savoir, et ce que nous désirerions savoir, ce sont les faits ou événements qui ont motivé et donné naissance à ces deux ères, c'est-à-dire l'origine de l'ère « Chollasakrach » (la Petite Ere), et celle de l'ère « Mohasakrach » (la Grande Ere).

REPONSE DE M. CŒDES

Le calendrier cambodgien présente une certaine complication parce qu'il a subi les influences les plus diverses et qu'il combine dans une apparente incohérence des éléments disparates ; mais, avec un peu d'habitude, on finit par s'y retrouver, à condition de connaître précisément les sources de ces éléments.

C'est un calendrier luni-solaire d'origine hindoue. L'année est solaire et commence avec l'entrée du soleil dans le signe du zodiaque correspondant à notre Bélier. Les mois sont lunaires et comptent alternativement 29 ou 30 jours au lieu de 30 ou 31 comme les nôtres. En vue de remédier au décalage entre cette année lunaire de 354 jours et l'année solaire de 365, et éviter que le nouvel an, c'est-à-dire le début de l'année solaire, passe successivement par tous les mois, on ajoute tous les trois ou quatre ans un mois intercalaire, comme dans le calendrier chinois, en doublant le mois d'Asath ou huitième mois.

Ce qui vient d'être dit suffit à expliquer pourquoi le nouvel an cambodgien tombe toujours, sauf de rares exceptions, le 13 avril. L'intervalle entre deux débuts d'année (chaul chnam) équivalant à une année solaire, correspond à une de nos années de 365 jours, et le jour de l'an tombe régulièrement sur la même date du calendrier grégorien, ou à un jour près.

Pourquoi, maintenant, le Nouvel An cambodgien tombe-t-il dans le 5^e mois (Chèt) (et éventuelle-

ment dans le début du 6^e [Pisat]), et non dans le premier ? Ou, ce qui revient au même, pourquoi le mois dans lequel tombe le nouvel an, c'est-à-dire l'entrée du soleil dans le signe du Bélier, est-il numéroté cinq et non un ? C'est parce que cette numérotation des mois a une source différente : elle est d'origine siamoise et correspond à une année lunaire commençant vers le solstice d'hiver, et non à une année solaire commençant vers l'équinoxe du printemps. Notez que, contrairement aux Siamois qui ne désignent les mois que par leurs numéros et ignorent dans l'usage parlé les noms des mois lunaires hindous tirés des constellations parcourues par la lune, les Cambodgiens, en parlant, ne désignent jamais les mois par leurs numéros qu'ils n'emploient que dans l'écriture en manière d'abréviation. Cette numérotation est un article d'importance.

J'en arrive à la question des ères.

La grande ère Mohasakrach, qui commence en 621 de l'ère bouddhique ou 79 de l'ère chrétienne porte dans l'Inde le nom de Sakarâja ou ère du roi des Sakas. Les Sakas, c'est-à-dire les Scythes, à la suite de leurs invasions dans l'Inde dans le dernier siècle avant l'ère chrétienne, ont laissé dans le nord-ouest du pays plusieurs dynasties, dont l'une, celle des Kshatrapas ou Satrapas, a fondé l'ère de 79, en commémoration d'un événement dont la nature n'est pas certaine. Cette ère des rois Sakas (Sakarâja) s'est répandue dans toute l'Inde, surtout dans l'Inde du sud d'où elle a été exportée vers les royaumes hindouisés de la péninsule indochinoise et de l'Insulinde, avec les autres éléments de la civilisation hindoue. Ce fut la seule ère employée au Cambodge (comme au Champa et à Java) pendant toute la période hindoue, depuis l'époque du Fou-nan jusqu'à la chute d'Angkor. C'est son nom Sakarâja, « (ère) des rois Sakas », qui a fini par prendre en cambodgien, sous la forme Sakrach, le sens d'ère tout court.

La petite ère, Chollasakrach, qui commence en 1181 de l'ère bouddhique, ou en 639 de l'ère chrétienne, est d'origine birmane, et commémore un événement qu'on ne connaît guère mieux que celui qui est à la base de la grande ère. Elle était inconnue à l'époque d'Angkor et a été introduite au Cambodge par le Siam.

J'ai essayé de répondre aussi clairement que possible aux questions de vos correspondants. Ils auraient pu vous en poser bien d'autres, car ils sont loin d'avoir épuisé les fantaisies du calendrier cambodgien.

En plus du millésime exprimé dans une des trois ères, bouddhique, grande ou petite, chaque année porte le nom d'un des douze animaux du cycle duodénaire et un numéro d'ordre dans un cycle de dix ans. La combinaison de ces deux cycles, identique à celle du calendrier sino-annamite, consti-

tue un grand cycle de soixante ans d'origine extrêmement ancienne, sans doute babylonienne, au bout duquel le même animal se trouve accouplé à nouveau au même numéro de la décade, 60 étant le plus petit commun multiple de 10 et 12. Ce qu'il y a de remarquable c'est que, tout en adoptant ce système qui semble bien avoir été introduit dans leur pays par les Chinois, les Cambodgiens n'ont pas gardé les noms chinois des années cycliques, mais ne leur ont pas non plus donné des noms tirés de leur propre langue : les noms des années comptées dans la décade sont hindous, et ceux des animaux sont empruntés à un dialecte indéterminé, apparenté à l'annamite ou au muong.

Enfin, pour mettre le comble à cette complication, non seulement l'année ne change pas son millésime et ses deux noms cycliques exactement au jour du nouvel an, mais encore elle ne les change pas tous le même jour. Le millésime et le numéro d'ordre de l'année comptée dans le cycle de dix ans changent deux ou trois jours après le jour du nouvel an ou thngai chaul, au jour dit thngai long sak. Mais le nom de l'animal du cycle duodénaire change au premier jour du 5^e mois ou mois de Chêt, quelle que soit la date du nouvel an. De telle sorte que pendant la période qui s'écoule entre le 1^{er} Chêt et le troisième ou quatrième jour du nouvel an, l'année conserve son ancien millésime et son ancien numéro dans la décade, mais porte déjà le nom du nouvel animal cyclique.

Le calendrier cambodgien se présente ainsi comme une sorte de bric-à-brac qui a précieusement conservé d'antiques traditions hindoues, mais y a surajouté toutes sortes d'éléments d'origines chinoise, siamoise, birmane, sans chercher à les fondre dans un ensemble harmonieux.

Par un curieux paradoxe, l'Indochine Française, avec ses calendriers annamite, cambodgien, laotien, constitue en Extrême-Orient, un des derniers îlots que n'ait pas encore entamé le calendrier européen, car sous des déguisements assez transparents, c'est bel et bien le calendrier grégorien qui a été adopté au Japon, en Chine, au Siam, où même la date du nouvel an a été fixée au premier jour du mois correspondant à notre mois de janvier.

Y a-t-il intérêt, dans un pays aussi pénétré d'influence européenne que l'Indochine Française, à perpétuer l'usage de calculs aussi compliqués que celui devant lequel vos correspondants cambodgiens manifestent une légitime perplexité ? Il est permis de se le demander. Les objections, d'ordre rituel ou religieux, que ne manqueraient pas de soulever les conservateurs devant un projet de réforme tendant à l'adoption du calendrier grégorien, sont faciles à réfuter ; l'exemple des pays que je citais tout à l'heure est là pour montrer comment les religions nationales se sont accommodées d'une réforme présentant par ailleurs tant d'avantages pratiques.

Le sel en Indochine

par D.

PAR le développement de ses côtes et la position qu'elle occupe entre l'Equateur et le Tropique du Cancer, l'Indochine Française figure au nombre des principaux pays producteurs de sel en Asie.

De Moncay à la pointe de Camau s'étend toute une succession d'exploitations salicoles. Sur tout le littoral, le voyageur découvre de place en place, au milieu d'un paysage plat et aride, des groupes de vastes magasins installés à proximité d'un système de réservoirs, de canaux et de plates-formes. Partout où les éléments favorables — eau, sol, température, insolation — se trouvent réunis, des salines ont été créées ; l'ingéniosité de l'homme a même triomphé au Tonkin et dans le Nord-Annam de l'hostilité du climat.

Les principaux centres de fabrication du sel en Indochine sont situés : au Tonkin, à Van-ly, dans la province de Nam-dinh ; au Nord-Annam, dans les provinces de Thanh-hoa (salines de Lach-truong et de Ngoc-giap), de Nghê-an (salines de Thanh-son, Phu-duc, Van-phan), de Hatinh (salines de Hô-dô et de Tiên-tri) ; l'Annam, « grenier à sel de l'Indochine », forme le groupe le plus nombreux avec les salines de Sa-huynh, Dé-gi, Quinhon, Lê-uyên (Xuan-day), Honecohé, Cana, de Pho-hai, Trinh-tuong et Duong (province de Binh-thuan) ; la Cochinchine possède les salines de Baria, les plus anciennes, et celles de Bac-liêu, les plus étendues.

Il n'existe pas de salines au Cambodge et on ne peut songer à en installer en raison du régime pluviométrique de cette région.

Au Laos, on exploite des puits d'eau salée situés dans le lit même de certaines rivières (la Houei-Nam-Kham et la Nam-Houei-Bo en particulier).

Les modes d'exploitation varient avec les régions. L'extraction du sel par l'évaporation de l'eau de mer à l'air libre dépend essentiellement, en effet, du climat et des conditions atmosphériques. Les pays tropicaux, qui sembleraient au premier abord si propres à l'établissement des salines, sont en réalité moins favorisés que les régions chaudes et tempérées de l'Europe par exemple où se trouvent les principales installations de ce genre.

La Cochinchine et le Sud-Annam (province de Binh-thuan) disposent d'une saison absolument sèche et très chaude pendant laquelle des conditions optimales de saunaison sont réunies. Cette période favorable (janvier à avril) permet d'entreprendre le traitement des eaux par grandes masses et sur des surfaces étendues, dans des conditions analogues à celles que l'on rencontre sur les marais salants du bassin méditerranéen. L'eau de mer est amenée par un « rach » assez large dans un premier bassin, une vasière, où elle se « clarifie » se dépouille des débris organiques de toute nature qu'elle charrie et du sable qu'elle tient en suspension. Elle pénètre ensuite dans un second bassin où la concentration commencée dans le premier se poursuit jusqu'à 25° B. environ. L'eau

est envoyée ensuite sur les aires où s'effectue l'évaporation et la concentration en sel marin (28 à 30° B.).

Sur les salins du Midi de la France, on ne procède qu'à une seule récolte à la fin de la saison, très exceptionnellement à deux récoltes. Les sauniers de Bac-liêu, de Baria et du Binh-thuan effectuent trois râclages au moins, parfois quatre.

La région comprise entre la pointe de Lagan et le cap Batangan bénéficie déjà de conditions moins favorables. La période de la saunaison s'étend du 15 avril au 15 septembre. Ce n'est pas une saison absolument sèche mais on peut profiter fréquemment d'un certain nombre de jours consécutifs sans pluie avec une température élevée et une bonne brise. Le procédé de fabrication est le même que dans le cas précédent, mais les quantités mises en œuvre à la fois sont considérablement moindres et les tables de cristallisation sont beaucoup plus petites ; on procède à un râclage tous les cinq à six jours. Les exploitations du Centre-Annam présentent une analogie marquée avec les salins installés entre l'embouchure de la Gironde et le Morbihan.

Au Tonkin et dans le Nord-Annam, on atteint la limite extrême où le régime des pluies permet la production du sel par évaporation naturelle. Sur les salines de Van-ly et des trois provinces annamites, la saunaison s'effectue pendant la saison chaude de mai à octobre. C'est pendant cette période que la température est la plus élevée et les heures d'insolation les plus nombreuses ; c'est aussi l'époque où les précipitations les plus abondantes sont enregistrées, où les orages et les typhons de la mer de Chine sont les plus violents et les plus fréquents.

Aussi la méthode d'exploitation diffère-t-elle essentiellement de celle en usage dans le reste de l'Indochine. Ici, point de vasières ni de réservoirs où l'eau circule et se sature progressivement. Les aléas atmosphériques ne permettent pas d'obtenir la concentration lente de l'eau de mer par l'action du vent et du soleil ; les sauniers sont obligés de forcer cette concentration par filtrage à travers des sables salifères.

Nous réserverons une mention spéciale à ce mode de fabrication tout à fait particulier et original qui était employé dans le Nord de l'Indochine bien avant notre venue et témoigne de l'ingéniosité et de l'esprit d'observation des populations côtières. Particularité qui mérite d'être notée : le même procédé se retrouvait sur certaines salines exploitées anciennement sur les côtes de Bretagne et d'Angleterre.

Les salines de Van-ly et du Nord-Annam se divisent en un certain nombre de « secteurs » formés par la réunion de 100 à 200 exploitations appartenant aux habitants d'un même village. Chaque saline, exploitée habituellement par une famille, occupe une superficie d'un demi mû environ (1.800 à 2.000 mètres carrés). Elle se compose de canaux où circule l'eau de mer, d'une aire à sable, de fil-

tres, de puisards, de tables de cristallisation ou plateaux.

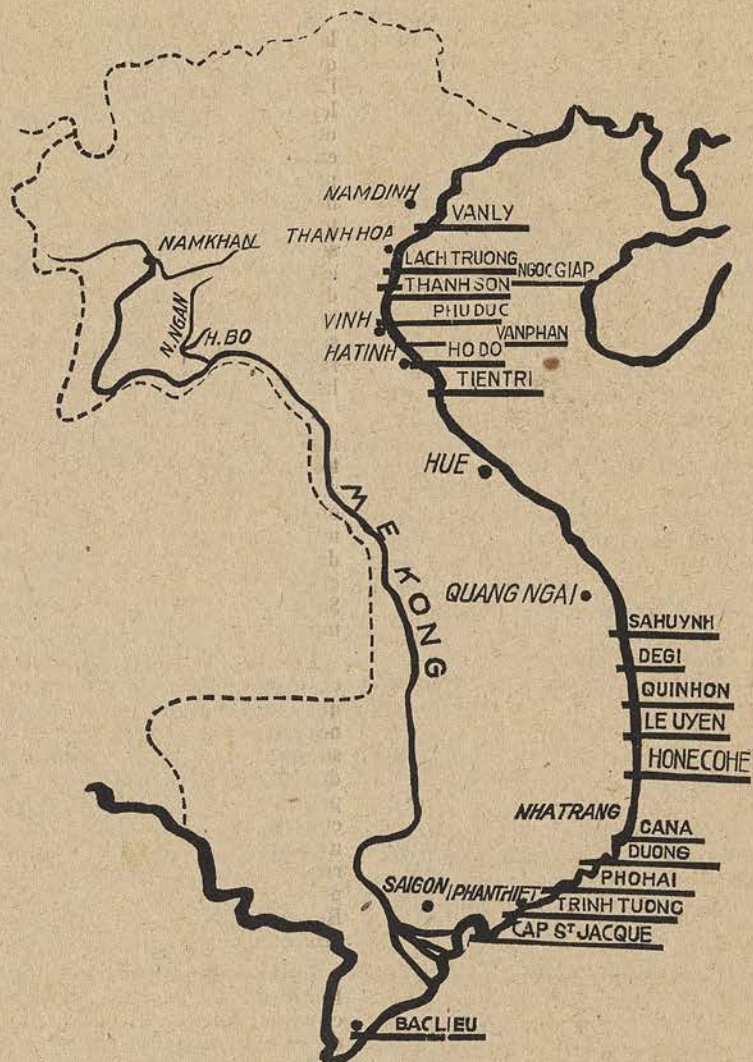
Le processus de la fabrication est le suivant :

L'aire à sable est submergée à marée haute ; des vannes placées dans les talus qui bordent les salines règlent l'entrée de l'eau. Sur les secteurs argileux (Van-ly), l'eau de mer ne recouvre pas l'aire ; celle-ci s'imprègne par capillarité de l'eau circulant dans les canaux et artères qui entourent la saline ; le saunier arrose également la surface de son aire avec de l'eau de mer puisée dans les rigoles avant d'y étendre le sable.

lage ; le saunier considère alors que l'eau a atteint le point de saturation voulu.

Le sable épuisé est rejeté sur l'aire à sable pour être à nouveau répandu le lendemain où le cycle de la concentration de l'eau recommencera.

L'eau saturée qui titre 20 à 21° B. est dirigée sur un deuxième puisard placé à proximité des plateaux qui constitue la réserve. Elle est étendue le lendemain sur les tables de cristallisation sur une épaisseur de 1 à 2 centimètres. Par temps favorable, l'évaporation s'effectue en 7 ou 8 heures.



Chaque matin, le sable est étendu sur l'aire par mince couche d'une épaisseur de 1 à 2 centimètres et reste exposé à l'action du soleil de 6 heures à midi. De fins cristaux de sel se déposent avec l'évaporation sur le sable qui est ensuite râclé, placé sur les filtres et tassé avec les pieds.

Le saunier verse alors sur le sable de l'eau saumâtre tirée des canaux ; l'eau traverse la couche de sable en dissolvant le sel et s'égoutte dans la partie inférieure de l'appareil qu'un goulot met en communication avec le puisard enfoncé dans le sol. L'opération est renouvelée jusqu'à ce que surnage une épine de palétuvier, ou un coquil-

Alimentées au lever du jour, les tables sont râclées vers 4 heures de l'après-midi. La récolte ne donne évidemment qu'une quantité réduite de sel (1 kg. 500 par m² de plateau), mais l'opération se reproduit chaque jour, à moins qu'il ne pleuve pendant les heures chaudes. La récolte obtenue sur les différents groupes de salines de Van-ly atteint 650 tonnes par bonne journée.

Ce mode de production, pratiqué sous la forme d'une exploitation familiale, nécessite une main-d'œuvre abondante, des installations onéreuses et une somme d'efforts bien supérieure à celle exigée sur les salines du Sud. Le prix d'achat du sel par

la Régie tient compte de ces conditions ; il est beaucoup plus élevé au Tonkin et dans le Nord-Annam que dans le reste de l'Indochine.

**

Revenu important du Budget général, gagne-pain de toute une population côtière, source de profit pour une clientèle nombreuse de commerçants, condiment de première nécessité d'un intérêt primordial pour les populations autochtones, se prêtant à de multiples applications en matière agricole et industrielle, le sel tient une place considérable dans l'économie indochinoise.

La production des salines d'Indochine s'élève en moyenne à 200.000 tonnes par an ; elle a atteint 260.644 tonnes en 1941, année particulièrement favorable. La Cochinchine et l'Annam, avec une superficie de salines respectives de 15.000.000 et de 16.500.000 m², fournissent les quatre cinquièmes de ce tonnage. La production des salines de Van-ly, au Tonkin, qui était en moyenne de 27.000 tonnes, est passé à 35.000 tonnes en 1941-1942 (pour une superficie de 4.838.000 m²) et doit atteindre 50 à 60.000 tonnes à l'achèvement d'un plan d'extensions qui a déjà abouti, pour la seule année 1943, à la mise en exploitation de 1.752.000 m² de nouvelles salines.

Le sel est soumis en Indochine à un monopole dont l'exploitation est confiée à l'Administration des Douanes et Régies. Denrée de consommation universelle, cette substance est, sous une forme presque identique, sous toutes les latitudes, et à de très rares exceptions près, imposée dans tous les pays du monde depuis les temps les plus reculés.

Aux modes de taxation disparates qui existaient dans l'ancien Annam, l'Administration française a substitué depuis 1899 un système uniforme fondé sur les principes suivants : exploitation des salines subordonnées à l'autorisation préalable ; livraison obligatoire aux entrepôts de la Régie de l'intégralité de la production ; surveillance limitée à la zone des salines ; vente du sel dans les entrepôts de la Régie suivant un tarif établi par le Gouverneur Général ; commerce du sel libre ; vente à prix réduit des sels exportés par mer ou employés, après dénaturation, à des usages agricoles et industriels.

L'Administration indochinoise s'est attachée à laisser la plus grande liberté au commerce du sel, et à enlever au monopole tout caractère vexatoire. Cette conception du monopole a également pour avantage de réduire au minimum les frais d'exploitation de la Régie.

Les prix de vente à la consommation sont fixés par arrêté du Gouverneur Général. Le bénéfice de la Régie résulte de la différence entre le prix de vente et le prix de revient (prix d'achat aux producteurs, majoré des frais généraux : surveillance, gestion, transport, déchets, etc...).

Des prix spéciaux ont été établis pour le ravitaillement de l'arrière-pays. Le sel destiné à l'arrière-pays de Quang-nam, au Kontum, est cédé à tarif réduit par les entrepôts de Tourane et de Quinhon. Honecohé fournit le Darlac à des prix d'autant plus bas que le lieu de destination est plus éloigné ou plus difficile d'accès. Les entrepôts du Nord-Annam assurent dans les mêmes conditions le ravitaillement du Laos.

En regard de la charge modique imposée aux populations, la Régie du sel constitue pour le Budget général une ressource appréciable, d'une

stabilité remarquable. Dans les budgets d'avant-guerre, les perceptions effectuées au titre du produit de la vente du sel représentaient 7,83 % des recettes budgétaires et 10,56 % des encaissements réalisés par l'Administration des Douanes et Régies qui alimentent pour les trois quarts environ le Budget général. Au budget de 1943, les prévisions de recettes au titre de la Régie du sel figuraient pour une somme de 7.700.000 piastres sur un total de 171.000.000 de piastres. Défalcation faite des dépenses de gestion et d'exploitation on peut, avec une approximation suffisante, chiffrer à 6.000.000 de piastres le produit net réel de la Régie du sel.

C'est sur les producteurs que pèse en apparence la sujétion du monopole. Sans doute l'obligation qui est faite aux sauniers de livrer leur récolte à l'Administration prive cette catégorie de travailleurs des bénéfices qu'ils pourraient réaliser sous un régime de fabrication et de vente libres. Les expériences qui ont été faites récemment de l'application de ce système ont tourné au désavantage des sauniers qui ont demandé rapidement le retour au régime commun. Le saunier indochinois se rend nettement compte que la Régie française est sa sauvegarde. Celle-ci lui apporte la certitude de vendre son sel au comptant, de recueillir immédiatement le fruit de son travail, sans avoir à se préoccuper du placement de sa récolte, le libérant de l'emprise des usuriers. Toute une population côtière trouve ainsi son gagne-pain assuré.

On compte à l'heure actuelle près de 8.000 sauniers immatriculés sur les livres de l'Administration, dont la moitié pour le seul centre de Van-ly, au Tonkin. En ajoutant les métayers, locataires, ouvriers des salines, on peut évaluer à plus de dix mille familles la population des travailleurs vivant de la fabrication du sel. Il existe en outre une société soumise à un statut spécial : la Société des Salines de l'Indochine, à Cana, qui dispose librement de sa production pour l'exportation.

Les conditions d'existence des sauniers indochinois ont été constamment améliorées à mesure que s'élevait le prix des denrées de première nécessité ; de 1940 à 1943, trois relèvements successifs ont été accordés, portant du simple au double le prix d'achat du sel sur les centres à propriété morcelée (Van-ly, Nord-Annam). Par contre, en période de crise économique, l'Administration n'a touché qu'avec la plus extrême réserve à la situation acquise par les sauniers. Les prix d'achat les plus réduits pratiqués par la Régie en 1934-1935 étaient nettement supérieurs aux cours cotés sur les marchés d'Extrême-Orient.

Indépendamment du point de vue fiscal, la Régie du sel en Indochine remplit un rôle social considérable en assurant dans les meilleures conditions la distribution d'un produit de première nécessité qui présente un intérêt particulier pour les populations indochinoises. La constitution de stocks de réserve lui permet d'assurer une répartition rationnelle du sel entre les diverses régions ou lieux de consommation dans lesquels la production locale est insuffisante, de combattre l'accaparement, la spéculation et de prévenir toute majoration des prix, de parer à toute crise découlant d'une insuffisance de la production ou d'une consommation anormale. C'est, en particulier, grâce à sa main-mise sur la production salicole et au fonctionnement de ses magasins régulateurs que la Régie française a pu éviter le retour des disettes qui ont désolé le pays d'Annam à plusieurs reprises dans le passé.

La consommation indochinoise, qui était en moyenne de 160.000 tonnes, accuse depuis ces dernières années une progression continue sous l'influence de diverses causes : augmentation de la population, développement des voies de communication, création de nouvelles industries, accroissement de la prospérité économique. Elle s'est élevée à 192.644 tonnes en 1942. Au Tonkin, en particulier, le chiffre des ventes à la consommation est passé de 45.604 tonnes en 1938 à 53.390 tonnes en 1942.

Le commerce du sel est libre en Indochine. La Régie achète leur récolte aux producteurs et le stocke dans ses entrepôts des salines. Sauf circonstances exceptionnelles, toute personne peut se faire délivrer par ces entrepôts au prix fixé, n'importe quelle quantité de sel pour quelque destination que ce soit. Hors d'une zone de deux myriamètres environ autour des centres salicoles, la détention et le transport du sel ne sont soumis à aucun contrôle ni à aucune formalité.

Le commerce en gros du sel n'est exercé que par un très petit nombre de personnes qui s'approvisionnent dans les entrepôts des salines. On compte à l'entrepôt de Baria une douzaine de marchands de sel achetant régulièrement une centaine de tonnes à la fois ; on en trouve à peu près autant à Van-ly et une demi-douzaine pour le groupe d'entrepôts du Nord-Annam, auxquels s'ajoute une clientèle de jonquiers qui écoulent leur cargaison dans les localités situées sur les rivières et les cours d'eau.

Le commerce de demi-gros et de détail est infiniment plus développé. Le ravitaillement en sel de la population est assuré par une multitude de commerçants indigènes, petits épiciers des villes ou des villages, marchands ambulants desservant les marchés ou sillonnant les cours d'eau et cédant leur sel contre de l'argent ou même des marchandises.

La Régie possède à l'intérieur du pays des magasins dont le rôle est de combattre l'accaparement et la spéculation, et de régulariser les cours pratiqués par le commerce. Ces magasins régulateurs sont à l'heure actuelle au nombre de 95 (25 au Tonkin, 37 en Annam, 18 en Cochinchine, 13 au Cambodge, 2 au Laos) auxquels s'ajoutent cinq magasins de réserve (Hanoi, Haiphong, Nam-dinh, Cau-giat, Nhà-bè). Ils ne peuvent toutefois avoir d'effet que sur les prix de gros et de demi-gros. Pour exercer une action directe sur les prix de détail, il faudrait que la distribution du sel à toute la population soit assurée par des débiteurs soumis au contrôle de l'Administration, organisation qu'il est impossible d'envisager en raison de la multitude des lieux de consommation.

La population indochinoise consomme non

seulement du sel à l'état naturel mais aussi sous forme de salaisons et de saumures. On peut même dire que dans certains pays de l'Union, c'est sous cette forme qu'est absorbée la plus grande partie du sel vendu par les entrepôts et magasins de la Régie.

Partout, en Indochine, la nourriture des autochtones et des Asiatiques étrangers comporte des poissons, des crevettes, des crabes salés et séchés, des légumes salés ; à peu près partout on fait usage de nuoc-mam. On consomme du « prahoc » (poisson pilé avec du sel) et du « Tek-Siou » ou « Si-iu » (saumure de haricots) au Cambodge ; des œufs salés, des « man » de diverses espèces en Cochinchine ; de la pâte de poisson restant dans les cuves après soutirage du nuoc-mam et rejet des véritables déchets (arêtes ou nageoires) en Annam ; du « mam-tuong » (saumure faite avec du soja et du riz ou maïs) au Tonkin.

Les proportions de sel employées dans la préparation des poissons salés varient considérablement d'une région à l'autre ; elles diffèrent également suivant l'espèce et la taille des poissons.

Parmi les diverses sauces, le nuoc-mam seul a un « statut légal ». Les principaux centres de production se trouvent dans l'île de Phu-Quôc (Cochinchine), à Phan-thiêt et Mui-né (Sud-Annam), dans le Nghê-an (Nord-Annam) et dans la province de Quang-yên (Tonkin). Les nuoc-mam consommés dans le Nord sont légèrement moins salés que ceux du Sud.

La population pauvre fait usage de « tuong », assaisonnement composé soit de maïs grillé, soit du riz nêp cuit, puis séché et fermenté, mélangé à du soja, du sel et de l'eau.

Des demandes de plus en plus grandes de sel sont faites par les brasseries et glaciers, les boucheries et charcuteries, boulangeries, pâtisseries, fabricants de glace, de crème glacée dont le nombre s'est accru considérablement depuis quelques années.

Au point de vue agricole, l'emploi du sel s'étend de plus en plus pour l'alimentation des bestiaux débilisés par le climat et une nourriture insuffisante.

Les applications du chlorure de sodium en matière industrielle deviennent également de plus en plus importantes. La mégisserie et la tannerie, soit pour la préparation du mordant d'alun, soit pour préparer les peaux à l'épilage, emploient le chlorure de sodium. Dans les savonneries, le sel sert à précipiter le savon (relargage), le séparant ainsi de la solution saponifiante de soude ou de potasse. Le chlorure de sodium est encore employé pour le mouillage des tabacs, pour le vernissage des poteries de grès et de faïence.

AÉRO M^{RE} INDOCHINE

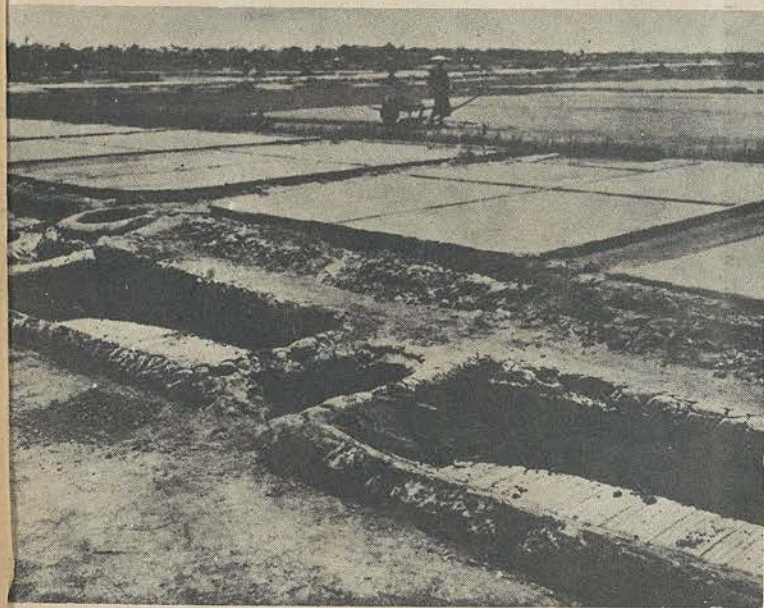
VAN-LY
Champs salifères



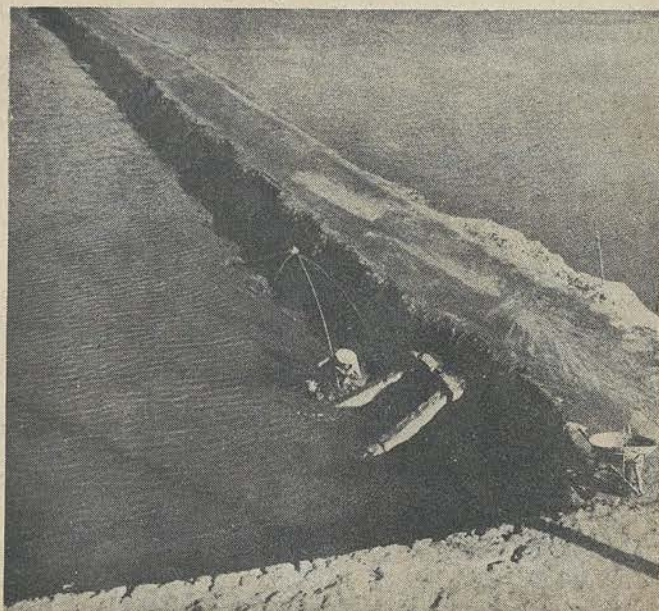
↑
Les champs salifères de Vanly (Tonkin).
(Vue aérienne)

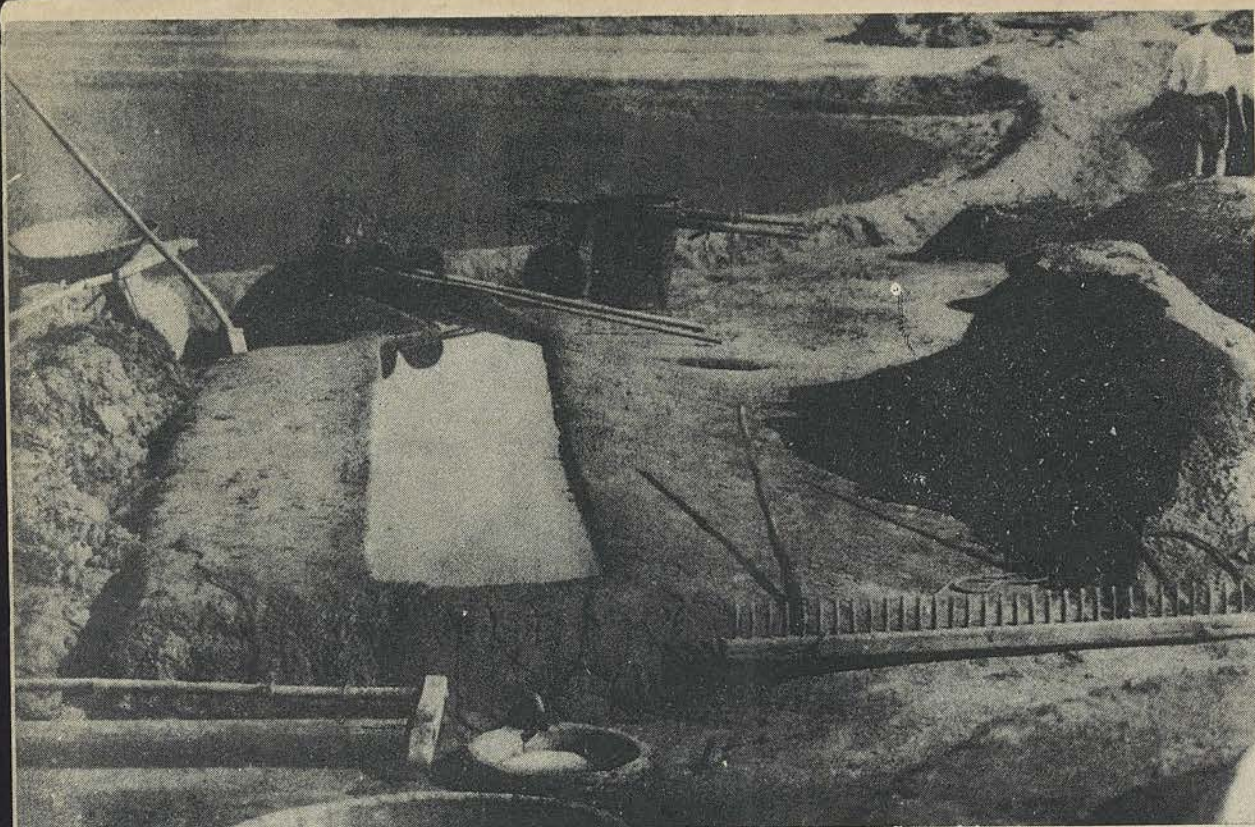
Dans un marais salant près
de Vanly.

(Photo ATELIER)



Salines de Vanly (P^{ce} de Nam-Dinh, Tonkin). — Aires
chargées d'eau saturée en évaporation. Au premier
plan, filtres et puisards. La durée d'évaporation
est d'environ 5 heures.





1 ↗

↘ 2



1. — Concentration de l'eau saturée.
Les outils du saunier.
(Exploitation type Nord-Annam.)

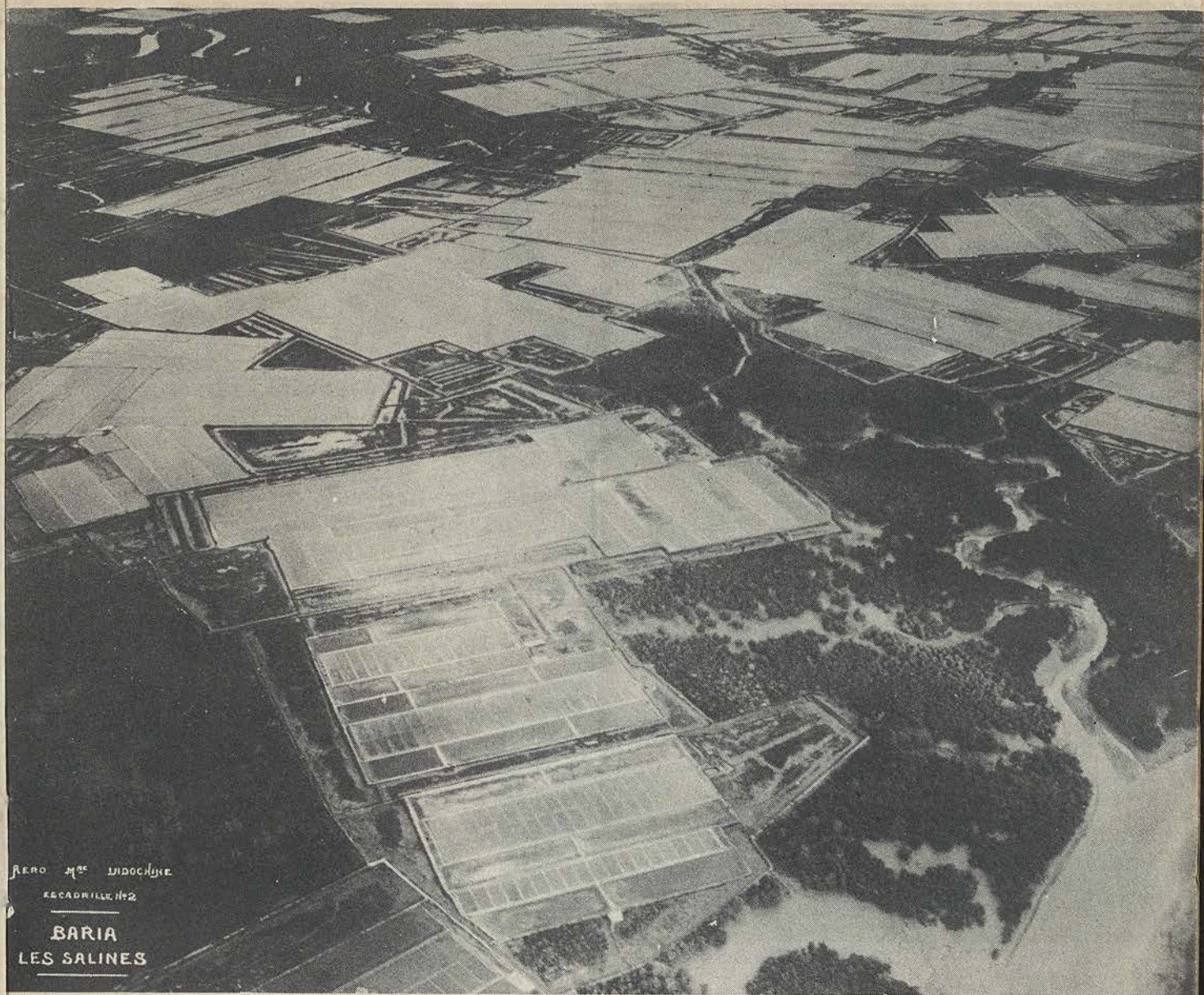
2. — Livraison en paniers à l'entrepôt.
(Type Nord-Annam, Tonkin.)

3. — Baria (Cochinchine). — Les salines.
(Vue aérienne)

4. — Groupe de salines du Sud-Annam.
(Type marais salants.)

5. — Raclage. Le sel récolté est mis
en tas sur place.
(Exploitation type Sud-Annam, Co-
chinchine.)

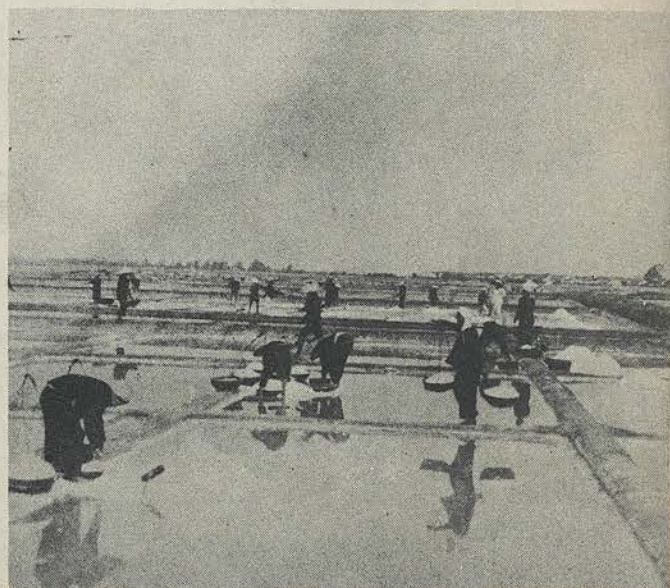
3



3



4



5



Cf. La Politique de Pékin.

Ci-contre :

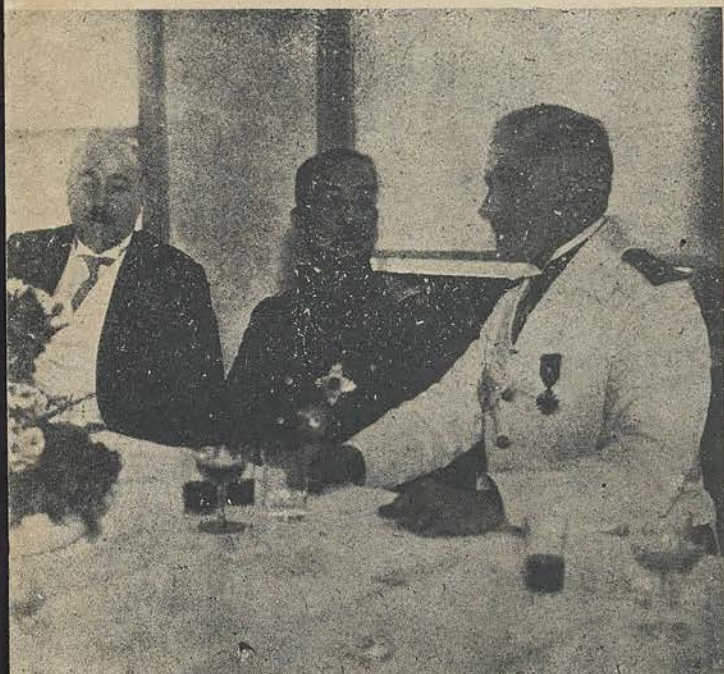
Le contre-amiral comte FROCHOT, commandant en chef de l'escadre navale française d'Extrême-Orient.

Ci-dessous : à gauche. — De gauche à droite : M. de MARTELL, ambassadeur de France ; le prince KANIN et l'Amiral HERR.

Ci-dessous : à droite. — Au premier rang, de gauche à droite : S. E. M. de BILLY ; l'Amiral LIN KOUO-KENG ; l'Amiral STOTZ.



Cf. La Politique de Pékin.



Cf. Illustration.



TROIS AMIRAUX D'EXTRÊME-ORIENT

par M. R.

Au cours des deux dernières décades qui précédèrent le conflit actuel, la situation troublée de la République Chinoise avait contribué à immobiliser en permanence sur les côtes et dans les fleuves de Chine une importante partie de nos forces navales d'Asie. Nos amiraux d'Extrême-Orient furent associés, bien malgré eux — que leurs avis ne furent-ils davantage écoutés ! — à une diplomatie fétichiste et souvent éprise de fantômes. Ils eurent parfois, sans enthousiasme, à intervenir pour des entreprises qui relevaient davantage de l'intérêt particulier que de l'intérêt national. Ils eurent la tâche difficile de garder intact le prestige de notre pavillon, sans décourager des Français sincères et sans aliéner à la France des sympathies utiles. Ils y réussirent.

De 1921 à 1939, douze officiers généraux se sont succédé au commandement en chef de nos forces navales d'Extrême-Orient. Ce furent les contre-amiraux Thomine, Frochot, Bazire, Stotz, Mouget, les vice-amiraux Herr, Berthelot, Descottes-Genon, le contre-amiral Richard, les vice-amiraux Esteva, Le Bigot et Jean Decoux. Aux Français qui ont longtemps vécu en Extrême-Orient, ces noms évoqueront le souvenir de chefs aux personnalités les plus variées, parmi lesquels la mort, hélas, a déjà largement fauché. Les civils reverront en pensée tel ou tel chef entrevu au hasard d'escalas ou de réceptions, ou écouté dans ces circonstances critiques fréquentes qui avaient contribué à faire des « F.N.E.O. » un des commandements les plus délicats de la Marine. Les marins se souviendront, avec respect toujours, avec émotion souvent... Qu'il soit permis à l'un d'eux qui eut l'honneur de les approcher tous dans leurs hautes fonctions, d'évoquer le souvenir de trois d'entre eux dont la personnalité s'est imposée à la mémoire de beaucoup.

★★

Le contre-amiral Frochot commanda les F.N.E.O. de 1923 à 1925. Ce fut l'époque où une propagande russe puissante porta soudain des fruits dangereux — bien que

faciles à prévoir — parmi ceux qu'on appelait encore les Sudistes, faute d'avoir su y discerner les seuls maîtres possibles de la Chine, l'époque où la Grande-Bretagne trembla pour Hongkong et son prestige de « foreigner » par excellence, tentant, suivant un jeu qui lui a souvent réussi, de persuader aux autres que son intérêt était celui de tous.

A voir clair dans cette partie qui se jouait autant entre marins qu'entre diplomates, l'amiral Frochot apporta cette lucidité froide, ce goût du document et de la synthèse claire et cette hauteur de jugement qui faisaient de lui l'un des chefs les plus remarquables de la Marine d'alors. D'une santé fragile qu'il ne ménagea jamais — il devait mourir quatre ans après, au moment de devenir commandant en chef de nos forces navales en Méditerranée —, l'amiral Frochot joignait à d'éminentes qualités de marin, une puissance de travail jamais lassée et une curiosité d'esprit insatiable. Il avait été un de nos plus brillants commandants de sous-marin, prévoyant dès 1910, le rôle des grands submersibles de croisière. Il savait l'anglais, l'allemand, le japonais. Il parlait l'italien avec une rare élégance. Sa passion — si l'on peut employer ce mot pour un chef qu'une grande distinction naturelle éloignait des attitudes extrêmes — était de connaître par lui-même, de juger, de mettre l'ordre là où il ne régnait point... et surtout d'agir quand les autres n'agissaient pas, ce qui est la vertu des chefs nés. Mince, racé, de premier abord réservé, il suscitait chez les subordonnés ce dévouement muet et ardent qui va parfois à certains chefs un peu tristes, chez lesquels se devine une âme d'élite et une destinée douloureuse, sentiment qu'Anatole France a un peu cruellement analysé dans *L'orme du Mail*, en peignant le président Carnot.

★★

Un curieux hasard plaça successivement à la tête des F.N.E.O., deux amiraux qui avaient été ensemble aides de camp de l'amiral Boué de Lapeyrère, l'un et l'autre de vieilles familles alsaciennes et protestan-

tes, le contre-amiral Stotz et le vice-amiral Herr.

Le contre-amiral Stotz commanda les F.N.E.O. de 1927 à 1929. Epoque encore troublée pour la Chine. Les Sudistes, devenus Gouvernement National dûment reconnu par les puissances, voyaient naître dans leur sein les dissensions inévitables parmi des hommes dissemblables longtemps unis par une commune opposition aux Nordistes. Que d'incidents à régler — de ces incidents qu'on appelle mineurs une fois qu'ils sont réglés — par nos marins souvent livrés à leur seul flair ! L'amiral Stotz, vis-à-vis de ses subordonnés, avait au plus haut degré ce qu'on pourrait appeler une bienveillance clairvoyante. Loin du chef, on se sentait compris et on le comprenait, on était anxieux de ne pas décevoir cette confiance affectueuse. Peu d'hommes, vis-à-vis des civils comme des marins, surent pratiquer comme lui cet art supérieur de forcer les gens à vouloir vous plaire. Son secret, pour cela, et qui n'est pas à tout le monde, était de plaire d'emblée à tous, fut-ce aux plus prévenus. Il n'y laissa jamais la moindre parcelle d'une distinction enjouée qui faisait de lui un hôte incomparable, ni d'une droiture, si l'on peut dire, facétieuse, qui désarçonnait les plus habiles cavaliers. Il recevait beaucoup et volontiers, ayant le goût des contacts et des lumières du dehors. Existence surmenante qu'il aimait et à laquelle devait succomber sa santé ! Il mourut peu après son retour en France, privant la Marine d'un chef universellement aimé dont elle avait encore beaucoup à attendre.

Le vice-amiral Herr, qui fut longtemps à l'état-major général, y avait gagné la réputation d'être un peu gênant. N'avait-il pas la curieuse habitude de vérifier que ses ordres étaient exécutés ?... Quelqu'un suggéra qu'il ferait très bien en Extrême-Orient, et même, mon Dieu, que si cet amiral, qui n'était plus très jeune et avait peu fait campagne préférait par hasard prendre sa retraite, eh bien, mais cela se comprendrait tout à fait. L'amiral Herr n'était pas de cette trempe. Il savait obéir autant que commander et il partit. Et ce chef qui, dit-on, n'avait jamais passé Suez, s'imposa aussitôt à tous et fut

un de ceux qui firent le plus d'honneur à la Marine et à la France en Extrême-Orient.

C'est pendant son commandement (1930-1932) que se produisit la première affaire sino-japonaise de Shanghai, posant les problèmes internationaux les plus délicats. La difficulté des solutions s'aggravait de la « soif d'égards » qui était alors un des fléaux des relations étrangères en Chine. Chacun, certes, désirait aboutir, mais eût été consterné que le succès fût dû au voisin, fut-ce pour le bien de tous. Dans les conseils d'amiraux étrangers qui se tenaient à Shanghai, la personnalité de l'amiral Herr marqua tout de suite. Il était servi par un inébranlable bon sens, une mémoire intelligente qui recélait des armes inattendues, une grande dignité naturelle dont la moindre affectation était absente et dont la simplicité désarmait d'elle-même les plus excités. L'épithète de « solide » est celle qui le peindrait le mieux : celle de « brillant » lui eût fait horreur, car il avait l'éloignement de toutes les âmes distinguées pour la vedette et la réclame personnelle. Sa phobie proverbiale des photographes (il est bien difficile de trouver une bonne photo de lui !) était un des rares sujets de plaisanteries que l'on se permit sur le commandant en chef. Car tous avaient un culte pour ce chef dans lequel on sentait un cœur et une conscience, pour cet amiral qui faisait abondamment travailler, mais savait utiliser votre peine et ne ménageait pas la sienne, et qui était capable de garder en mémoire la moindre question du plus mince bâtiment de sa force navale, sans qu'à aucun instant en fut encombré son jugement ou altérée une vue saine et sereine qui savait dominer et choisir l'essentiel.

Bien des années après son départ d'Extrême-Orient, j'ai souvent constaté combien son souvenir était resté vif chez beaucoup de Français, d'étrangers et de Chinois : témoignage remarquable, dans ce milieu cosmopolite, mouvant et « immémorial ». Aux autels de cette trompeuse divinité que les chancelleries appellent « l'influence », le souvenir de tels Français d'élite est un encens plus précieux que bien des offrandes rituelles.

SOUVENIRS D'UN VIEIL ARCHÉOLOGUE INDOCHINOIS ⁽¹⁾

(Suite)

par H. PARMENTIER

Chef honoraire du Service Archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

AU cours de mon premier voyage en Annam, j'ai eu l'occasion d'entrer en relations avec divers mandarins ou de voir quelques scènes curieuses et j'extrait des lettres que j'écrivais alors à ma famille les passages correspondants.

« ... En arrivant à la maison des hôtes dans la citadelle de Quang-nam, je tombe sur la répétition d'une séance théâtrale qui sera donnée le soir chez le tông-dôc ; troupe de gamins, grimés et fardés, la face peinte de rouge ou de vert, qui s'interrompent pour me regarder curieusement de leurs yeux de chats fûtés ou pour me tirer la langue.

Le tông-dôc vient aimablement me faire visite et m'invite à passer la soirée chez lui pour voir opérer ses petits acteurs. C'est une bande d'enfants dont il a pris la charge et dont il assurera l'existence quand ils seront grands.

La conversation est pénible. L'un et l'autre ne sait que sa propre langue. Mon interprète, un brave garçon qui m'a rendu de grands services dans la suite et dont je n'ai eu toujours qu'à me louer, fait comme tous les interprètes, la conversation pour lui, et je suis à chaque instant forcé de le rappeler à l'ordre. M. Finot a laissé ici un fort bon souvenir et j'en profite. Du capitaine de Lajonquière, il est à peine parlé. Nous sommes en pays de civilisation chinoise : le mandarin militaire est moins que rien à côté du mandarin civil, qui est censé avoir fait de fortes études. M. Finot est plus encore, c'est un savant : aussi est-ce un véritable culte que l'on a pour lui... Après le dîner, je me rends chez mon hôte. Il m'accueille fort courtoisement et m'emmène par la main, ce qui me rend plus aisée la difficile traversée d'une salle remplie d'Annamites. J'ignore si vous vous rendez compte de ce qu'il en est ; mais quand vous êtes seul, sans guide, que vous devez éviter de vous déconsidérer auprès de votre personnel en demandant des renseignements qui auraient l'air de conseils ; que vous tremblez devant la gaffe qui aurait pour votre amour-propre, et surtout pour le succès de votre campagne, les plus fâcheux effets ; et qu'il faut, dans un local inconnu, chez des gens qui, pour vous, offrent tous le même aspect, chez qui vous distinguez à peine les divers rangs sociaux, circuler le premier et aller vers l'unique personne qui soit à honorer, vous courez le risque de passer un fichu moment. Donc, je remercie en moi-même le maître de maison qui m'évite les deux tiers des difficultés et, de sa main maigre, aux longs ongles, me conduit jusqu'à mon siège.

Présentation du juge de la province, du général, etc. ; ils sont une dizaine de grands personnages assis auprès de la table où nous nous installons,

le tông-dôc et moi. Et ce sont des saluts, des serremments d'ongles longs et des formules que j'essaie de varier, mais que mon interprète traduit toujours pareilles. Enfin c'est fini, ils y ont tous passé. Vient le supplice du thé, les petites tasses de trois centimètres d'eau bouillante sans aucun goût. Et ce n'est pas tout : voilà le réchaud qui arrive et de ses fins doigts, le tông-dôc me passe une cigarette en cornet de vingt centimètres de long : il y a beaucoup de papier, un quart de tabac, et parfumé ! Jamais je ne pourrai tenir ce brin de paille qui se mouille et la sueur me coule au front de tirer sur cet étroit cornet dont les parois se collent. Enfin j'y arrive : ça brûle, ça fume, ça empoisonne, tout est pour le mieux et je regarde la pièce.

Au fond, je suis très heureux et tout cela m'amuse. Jouissons de ce spectacle bizarre.

Oh ! la mise en scène est simple et les décors brillent par leur absence ; côté cour et côté jardin, deux colonnes de la salle les désignent ; au milieu, une table ; derrière elle, un banc à dossier ; c'est tout le matériel. De temps en temps, un personnage disparaît à droite, un autre entre à gauche, ou l'armée défile en marchant à grands pas, à la queue leu leu, en agitant des bannières.

Les petits acteurs, qui sont vêtus de costumes splendides, récitent leur rôle lentement, à grandes intonations chantées. Si ce n'était crié à tue-tête, avec des sauts brusques de voix, on croirait à une scène religieuse. Les gestes sont également conventionnels ; les éventails battent d'un mouvement rythmé et lent ; tout d'un coup c'est une crise et l'on voit un des acteurs tourner autour de la scène, en faisant des gambades, d'autant plus comiques qu'elles veulent être dramatiques. Cela peint la fureur, ou les affres d'un malheureux hanté par la jalousie ; ou bien c'est un combat terrible entre deux champions, ou une violente querelle entre deux nobles personnages et le héros sauveur vient y mettre le holà ; l'un brandit le sabre en faisant une pirouette, l'autre, effrayé, passe dessous et le héros reçoit le coup terrible sur son éventail ; à un autre moment, c'est une scène de reproches d'une colonne à l'autre. Et tout cela dans un mouvement toujours rythmé, avec l'éploiement des longues robes de soie ou de brocart, des génuflexions, des intonations qui sautent du plus haut de la voix de tête aux notes les plus basses. J'ai su le sens de la pièce après : c'est un drame en six actes et chacun occupe une soirée. Histoire tragique d'un vieux mandarin que tout le monde aimait, qui a encouru la colère du grand roi, qu'un traître poursuit, que

(1) Voir nos numéros 176, 186.

sa fille et son futur mari souvent, avec l'aide du Roi des Nains... Au milieu des péripéties les plus pathétiques, le maître, le texte à la main, souffle la suite du rôle au gamin qui vient écouter à chaque arrêt de sa mémoire. Et la tenue simple du lecteur fait un étrange contraste avec les costumes vraiment somptueux des enfants.» (Lettre du 25 janvier 1901.)

Quelques jours après, et dans la même région, je suis allé dîner chez le huyên de Hà-dông, à qui j'ai fait la joie de le photographier avec ses garçons. « Je n'étais pas trop content d'avoir accepté, mais comme en tout point délicat, j'ai agi franchement. J'ai fait dire par mon interprète au huyên, en nous mettant à table, ou plutôt quand la table est venue se mettre entre nous, que c'était la première fois que je mangeais à l'annamite et il a été tout heureux d'être mon premier hôte en son pays. Mon interprète étant un garçon très bien élevé, il l'avait invité également et grâce aux renseignements que j'ai demandés à ce dernier, je n'ai pas été godiche. J'ai même remporté un succès pour la manière élégante dont j'ai appris rapidement à me servir des baguettes... Le huyên n'en revenait pas — ou en faisait semblant !

Quand je dis que la table est venue se mettre entre nous, ce n'est pas une exagération. On a déposé sur le meuble autour duquel nous nous étions assis un grand plat d'argent, rond, où se trouvait une armée de soucoupes et de bols. En même temps, on apportait à chacun de nous une tasse pleine d'eau-de-vie de riz, qui sera continuellement renouvelée, et des baguettes d'ébène à bout d'argent. Les soucoupes contenaient bœuf ou poulet découpés en morceaux minuscules, des salades bizarres, de concombres ou d'autres plantes, du poisson diversément préparé, de la sauce à base de saumure, claire ou brune.

Sur les indications de mon interprète, j'ai commencé à m'escrimer comme les autres avec mes bâtonnets, puisant un morceau dans une assiette, le trempant au hasard dans une sauce, recommençant et faisant diverses expériences qui ne m'ont point été trop cruelles. Il ne fut pas jusqu'au nuoc-mam qui n'ait passé à mon honneur, ainsi qu'un condiment tiré de haricots aigris.

Et toujours les petites tassettes d'eau-de-vie qui a un goût d'anisette « eau-de-Cognisée », et, concession européenne, un vin rouge assez bon. Enfin est venu le riz, qui sert de pain, et qui, dans les repas de fête, se sert à la fin, et le dessert : quelques fruits et une quantité de petits gâteaux, farine de riz agglutinée qui se défait sous la langue. Je dois avouer que, si c'est original, ce n'est pas savoureux. Le dîner s'est terminé par le fameux thé et les fameuses cigarettes.» (Lettre du 27 janvier 1901.)

Une autre fois, j'ai eu à l'occasion d'une photographie que je lui avais promis de prendre de lui en grande tenue, la chance de voir de près et dans le détail tout un costume de grand mandarin, celui du tòng-dôc de Binh-dinh.

« J'arrive et je le trouve en costume ordinaire, pantalon noir de soie, large, et par-dessus une tunique bleue demi-claire, à fins dessins, pantoufles de velours arrondies du bout, turban noir. Le mandarin est déjà très bien ainsi.

Mais voici qu'il vêt l'habit de cérémonie : il passe sur le vêtement ordinaire une nouvelle robe de soie, d'un gris un peu verdâtre, où se tordent des dragons bleus aux lignes fantasques sous un étrange

décor de fleurs et de motifs irréels ; toute la gamme des bleus et des verts s'y joue et l'on ne sait jamais si le ton qui vous ravit est un bleu passé ou un vert éteint. Il chausse de larges bottes à bout retroussé, fixe à sa taille une riche ceinture où pend un sabre et qui maintient sur les hanches deux ailerons creux qui s'écartent. L'ensemble évoque une idée de guerre et de conquête et il me passe, ne riez pas, un petit frisson des Tartares et de Gengis Khan. Il faut dire que ce vieillard est admirablement racé et qu'il a toujours grande allure, même dans la tenue la plus simple. Il montre une telle dignité gracieuse qu'il n'a point l'air de porter ce lourd costume par exception. » (Lettre du 9 mars 1901.)



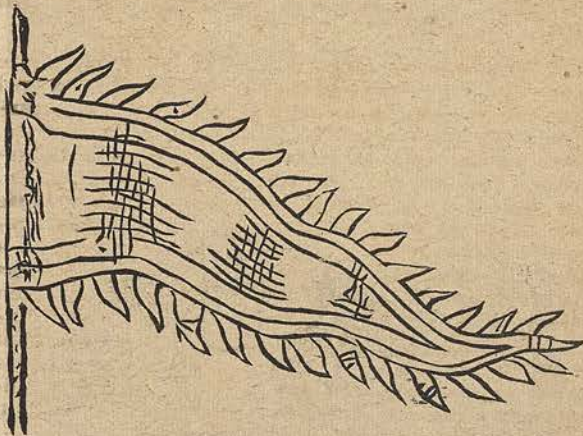
Parties du costume du Tong Doc.

Je devais bientôt l'apprécier dans la tâche ingrate des grands lays à la Fête du Printemps, fête qui eut lieu près de la citadelle de Binh-dinh.

« ... Au matin, j'allais à nouveau serrer la main à mon ami le tòng-dôc qui revêtait ses magnifiques atours, et voir le héros principal de la cérémonie, un bœuf safran en carton-pâte avec les cornes et les sabots outre-mer et l'air suffisamment ému du rôle éminent qui lui est assigné ; car il va veiller toute l'année sur les récoltes. Aussi lui rend-on tout d'abord force honneurs : on le promène en grande pompe jusqu'à un champ en dehors de l'enceinte ; il doit y assister, à la place principal, auprès de la châsse où se trouvent images ou symboles des confuses divinités annamites, aux profonds saluts que lui font tous les mandarins sous la conduite du tòng-dôc. Il sera ensuite rentré au palais ; mais afin de le convaincre que toute mé-

daille à son revers et que s'il a des droits, il ne doit pas négliger ses devoirs, le tòng-dôc lui donne alors une dizaine de coups de rotin. Puis, l'animal va prendre, dans une pagode spéciale, la place du bœuf de l'année précédente à qui on fait en cérémonie des funérailles honorables. Mais j'ai vu surtout le convoi. J'avais fait le mort auprès de la Résidence pour garder mes coudées franches et j'avais pu ainsi me percher au sommet d'une des portes de la ville. Le cortège était ce qu'ils sont toujours : au milieu de deux haies mouvantes de linhs mandarinaux à tunique écarlate, qui tous portaient à leur lance un grand fanion triangulaire de diverses couleurs, heureusement opposées, de près d'un mètre à la base, c'est un défilé innombrable de palanquins et de cavaliers, le tòng-dôc dans sa chaise, puis l'interprète de la Résidence, un tueur de tigres émérite qui ne les tire qu'à cinq mètres, vêtu d'une splendide tunique bleu clair et monté sur un joli cheval, le tabernacle, le bœuf, le Résident et sa femme, tous choses et gens dans un ordre ascendant que j'ai oublié, avec accompagnement de cette musique qui fait grincer des dents et paraît d'autant plus gringalette que, malgré le crachin, les couleurs jouent une fanfare éclatante. Derrière, majestueux et lent, l'éléphant du tòng-dôc, avec des linhs rouges sur le dos... Le Résident, qui m'a guigné de l'œil pendant que je faisais mes photos du haut de mon observatoire me fait chercher par son interprète et je prends avec lui et sa gracieuse femme place sous l'abri qu'on lui a construit. Le tòng-dôc vient lui demander la permission de commencer la fête ou plutôt l'office, et, sur des nattes disposées à cet effet, s'avance seul devant la chässe, d'une marche rythmée et lente, sur la musique de sauterelles. Un chef de bonzes psalmodie les prières et, un livre à la main, dicte le rituel au tòng-dôc qui va s'incliner et lentement

faire trois génuflexions, le grand lay, le front touchant la terre ; puis, suivant une règle difficile à déterminer, d'autres mandarins viennent à son côté et recommencent avec lui ; tous enfin sur deux rangs, lui en tête, s'inclinent à l'unisson ; leurs



Pavillon annamite.

larges robes, aux tons passés s'éploient autour d'eux et tandis qu'ils touchent le sol du front, ou mieux du frontail de leur bonnet, les deux grandes ailes de la ceinture se redressent au-dessus d'eux.

La cérémonie s'est terminée par une coupe de champagne que le tòng-dôc nous a offerte, des congratulations réciproques et les mille pétards réglementaires. » (Lettre du 9 mars 1901.)

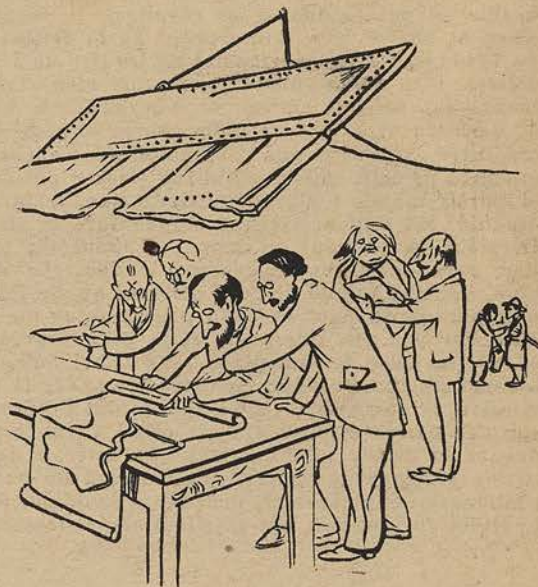
(Dessins de l'auteur.)



M. Cézard, Directeur de la "Vie Indochinoise"



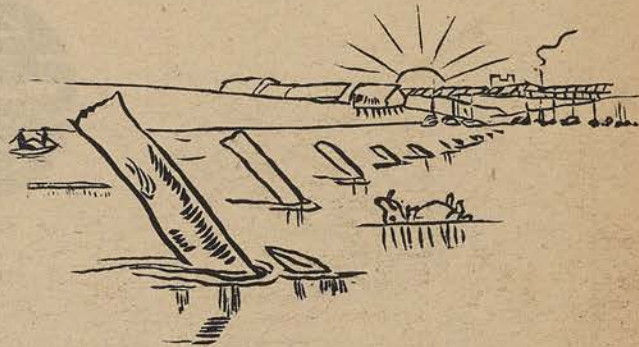
En six jours, dit le grand ingénieur, je leur ferai un pont.



Le 1^{er} jour il réunit ses collègues des cadres ordinaire, extraordinaire et supplémentaire.



Le 5^e jour on enfonça les pieux.



Le 6^e jour la crue ayant augmenté, les pieux prirent un air penché.

lochinoise", ne croyait pas au pont Doumer !

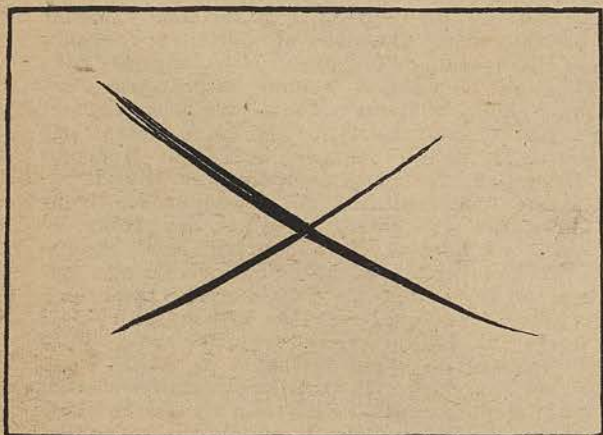
*Voici comment il critiquait le projet du Chef de la Fédération,
(numéro de la Vie Indochinoise du 21 novembre 1896).*



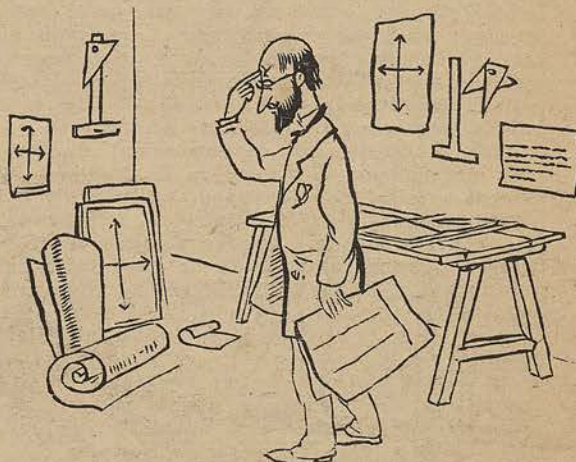
Les 2^e et 3^e jours on fit méticuleusement les plans.



Le 4^e jour on fit chercher des madriers.



Le 7^e jour fut consacré au repos.



*Le 8^e jour, le fleuve ayant emporté les matériaux,
le grand ingénieur se dit : en six jours je leur
ferai un pont (voir plus haut et suivre, etc.).*

Quand l'Amiral DECOUX secourait Alain GERBAULT dans les mers du Sud...

Dans notre numéro 160 du 23 septembre 1943, nous avons extrait de l'ouvrage d'Alain Gerbault A la poursuite du soleil, quelques pages où l'auteur relate les circonstances dans lesquelles il rencontra l'Amiral Decoux qui commandait alors la Cassiopée, aviso des mers du Sud.

Voici un autre extrait de l'ouvrage suivant : Sur la route du retour. Alain Gerbault vient de subir un grave accident en entrant aux Wallis. Il a perdu sa quille. Sans l'aide de la Cassiopée et du commandant Decoux, le hardi marin français n'eut pu continuer son périple autour du monde.

SI peu endommagé que fût le « Firecrest », les difficultés que j'avais à résoudre avant de pouvoir le remettre à flot me paraissaient au premier abord insurmontables.

Je savais qu'il ne passerait pas de navires avant plusieurs mois. S'il y avait eu dans l'île le moindre canot à voile d'une suffisante tenue à la mer, je n'aurais pas hésité à l'emprunter pour aller aux îles Fidji me forger de nouveaux boudoirs. Hélas ! il n'y avait, sur le lagon, que de faibles pirogues faites pour la navigation intérieure et aucune de ces merveilleuses pirogues sur lesquelles les ancêtres des indigènes actuels se rendaient fréquemment aux îles Tonga et dont la plus célèbre fut le « Lomipeau » — en français « Fend les vagues » —, qui servait à transporter de lourdes pierres de construction pour les tombeaux des rois des îles Tonga.

Je ne pouvais non plus songer à remplir le « Firecrest » d'un lest de sable et de ciment et à gagner les Fidji. Son peu de largeur, et sa faible stabilité de forme m'interdisaient de faire ce qui aurait été facile et sûr avec un bateau large et peu profond.

Je ne pouvais donc qu'attendre et espérer, me consoler aussi de mon escale forcée par les charmes d'une île que son isolement avait rendue fort intéressante. Un jour enfin une fumée apparut au-dessus du récif de corail qui bordait l'horizon et bientôt le vapeur lui-même se montra suivant le chenal sinueux à travers le lagon. Ce n'était pas le vapeur anglais qu'on attendait, mais un vieux cargo français, la « Pervenche », qui venait de Nouméa, distant de plus de mille milles et tentait, pour la première fois, de relier l'île Wallis, à notre grande possession de l'Océanie occidentale.

Deux Français, qui représentaient un consortium de maisons de commerce de Nouméa, m'apprirent aussitôt que le vapeur ne pouvait m'être d'aucun secours. La télégraphie sans fil fonctionnait mal, cependant après plusieurs tentatives infructueuses il nous fut possible de nous faire entendre du poste d'Apia et d'envoyer un radio à mon ami Pierre Albarran, à Paris, l'informant de mon accident et de la presque impossibilité où j'étais de pouvoir renflouer le « Firecrest » si la « Cassiopée », l'avis stationnaire du Pacifique, ne passait aux îles Wallis. Comme je n'étais pas sûr que le radio eût été compris, j'en laissai le double à la « Pervenche » pour le répéter de Nouméa.

La « Pervenche » était un vieux vapeur dont les tôles étaient mangées par la rouille. Elle avait beaucoup souffert du mauvais temps pendant sa traversée et faisait beaucoup d'eau. Elle transportait une cargaison pour la maison de commerce de

Matautu et deux Français qui venaient étudier la possibilité de relier Wallis à Nouméa et d'arracher l'île et surtout le copra à la maison anglaise qui venait le chercher des îles Fidji. Ils tentèrent aussi avec fort peu de succès d'emmener des indigènes pour les faire travailler en Nouvelle-Calédonie.

Huit jours après le départ de la « Pervenche », et j'étais alors depuis près d'un mois et demi dans l'île, un vapeur faisait son apparition dans le lagon, c'était le vapeur de la maison Burns Philps et Cie, qui reliait l'île à Suva.

A bord se trouvait une forge et quelques barres de fer. Le capitaine Donovan mit fort aimablement son chef mécanicien à ma disposition. Le résident me donna un vieil arbre d'hélice en bronze et avec deux de mes vieux boulons on put me fabriquer à bord du vapeur pendant sa courte escale, quatre boulons en bronze et trois en fer. Le vapeur m'avait aussi apporté une réponse du commandant de la « Cassiopée » à mon radio qui me laissait peu d'espoir. En conséquence j'avais décidé de tenter l'impossible pour renflouer moi-même le « Firecrest ».

Les difficultés énormes de la pose de la quille commencèrent. Il me fallut de nouveau la transporter à l'aide de chalands sur un endroit du récif abrité par la jetée, faire flotter le « Firecrest » à marée haute par un jour calme et le transporter près de la quille en l'accompagnant à la nage. A marée basse le « Firecrest » fut couché sur le flanc reposant sur des madriers sur lesquels nous espérions pouvoir faire glisser la quille pour l'amener en position. Cette opération nécessitait le concours d'une cinquantaine d'indigènes. Je me trouvais dans l'obligation d'employer comme interprètes deux Chinois pleins de bonne volonté ; malheureusement avec leur orgueil asiatique ils ne voulaient pas admettre le moindre conseil, ce qui m'empêchait de diriger effectivement les opérations. Il était excessivement difficile de présenter les trous de la quille en plomb en face des trous de la quille en bois qui la supportait. Nous ne disposions pour cette opération que de grands madriers, et aussi nous ne pouvions travailler qu'à mer basse avant que le flot ne vienne soulever le « Firecrest ». La première tentative rata et il fallut transporter mon navire et sa quille à un autre endroit. Enfin, la troisième tentative réussit et les boulons purent être passés à travers la quille en plomb et celle de bois. Je n'étais pas cependant au bout de mes peines. Certains des boulons neufs n'étaient pas du même diamètre que les anciens. Il avait fallu agrandir certains des trous de la quille en bois, ce qui avait été fait contre mes instructions avec un instrument bizarre de conception et

de fabrication chinoises. Lorsque les boulons furent en place et que la marée monta, l'eau s'infiltra autour des boulons et passant entre la quille en bois et la carlingue, gagna la cale. Il était nécessaire de pomper constamment pour garder le « Firecrest » à flot. Je ne pouvais songer à partir dans ces conditions. Mon navire fut de nouveau redressé et béquillé, une opération fort pénible avec le poids ajouté de la quille, qui nécessita le concours de quatre-vingts indigènes. Le roi, d'ailleurs, vint lui-même en personne haler sur l'extrémité d'un palan frappé en haut du mât.

J'étais maintenant fort indécis et embarrassé. La solution la plus sûre aurait été d'enlever la quille de plomb et de garnir l'intérieur des trous de la quille en bois d'un fourrage avant de réintroduire les boulons. Mais je ne pouvais m'y résoudre. La mise en place de la quille présentait trop de difficultés et pouvait demander plusieurs jours, en utilisant une soixantaine de travailleurs. Il me répugnait de demander un tel travail des indigènes déjà accablés de corvées de toutes sortes par le gouvernement, les chefs et la mission. Je ne pouvais plus guère employer les Chinois car la voie d'eau était due à une initiative de leur part que j'avais désapprouvée, ils avaient voulu quand même agir suivant leur idée et étaient un peu dépités de leur insuccès.

Néanmoins je pouvais compter sur le concours absolument amical et volontaire de mes amis les jeunes gens du collège de Matautu, et j'avais décidé après une semaine de repos de reprendre les opérations, de successivement retirer et de réintroduire un par un chaque boulon, après avoir garni les trous de la quille en bois d'étoffe goudronnée, lorsqu'un matin, j'eus l'agréable surprise d'apercevoir les noirs panaches de fumée d'un bateau de guerre français. Immédiatement je fus pénétré d'une grande joie, car j'étais désormais certain de pouvoir continuer ma croisière. C'était la « Cassiopée », notre aviso stationnaire du Pacifique, que je n'osais plus espérer. Il poursuivit son chemin à travers le lagon et vint mouiller devant Matautu.

Presque immédiatement sa vedette à vapeur fut mise à la mer et vint accoster le long du wharf. Un officier vint vers moi, c'était le lieutenant de vaisseau Lemonnier, second en commande de la « Cassiopée », que j'avais connu à Porapora. Il m'apprenait que l'avisio était envoyé sur ordre du ministère de la marine et était à ma disposition pour les travaux qui devaient commencer immédiatement, car le navire de guerre était attendu aux Nouvelles-Hébrides et le renflouement devait être exécuté dans le minimum de temps. Je me rendis immédiatement à bord pour saluer le commandant Decoux et discuter des réparations. A sa grande surprise il apprenait que la quille en plomb du Firecrest était déjà en place. La « Cassiopée » avait apporté des barres de bronze d'un trop grand diamètre qui dut être diminué au tour, ce qui était une opération fort délicate. Heureusement il y avait à bord d'excellents mécaniciens spécialistes qui réussirent ce difficile travail dans un temps de record.

Le « Firecrest » fut de nouveau couché sur le flanc. Les uns après les autres on retira les vieux boulons qu'on remplaça au fur et à mesure par des neufs. Lorsqu'on les retira, on constata que les écrous de bronze avaient déjà rongé les boulons de fer.

Si j'étais parti ainsi, ce qui était certain sans l'arrivée de la « Cassiopée », il est fort possible que ma quille se fût détachée en route. Vraisemblablement, le « Firecrest » aurait chaviré, mais j'aurais peut-être pu abattre à temps ma mâture et confectonner un radeau pour gagner les îles Fidji.

Enfoncer les boulons neufs ne fut pas aisé.

C'était la morte eau et nous ne disposions que de fort peu de temps entre deux marées. Il fallait travailler dans l'eau et enfoncer les boulons en frappant à travers la couche d'eau avec un marteau fort pesant, le moindre coup frappé de travers aurait brisé les barres de bronze. Cependant l'extrême bonne volonté de l'équipage devait triompher de toutes les difficultés. Le commandant et ses officiers travaillaient eux-mêmes parfois dans l'eau jusqu'à la ceinture, et souvent sous la forte ondée tropicale, avec un empressement que j'appréciais fort.

J'ai déjà dit que je m'étais lié d'amitié avec les jeunes gens de Matautu. Souvent je leur avais parlé de la France.

J'avais à ma disposition les provisions qui m'avaient été présentées par les chefs et je songeai à les utiliser pour offrir un dîner indigène aux officiers du navire de guerre. Mes jeunes amis accueillirent l'idée avec joie et voulurent bien se charger de l'organisation et de la préparation du festin. Ce fut une fête très réussie. Le commandant et tous ses officiers étaient présents. Les indigènes s'étaient surpassés dans la préparation du repas, petits cochons de lait admirablement cuits à l'étouffée au milieu des taros et des ignames sur des pierres rougies au feu, poissons cuits dans le jus de l'amande du coco. Il y avait un échantillon de tous les plats indigènes jusqu'aux entremets et desserts aux noms harmonieux (luloloi, pekepeke), jeunes pousses de taro supérieures aux meilleurs épinards, bananes cuites dans du jus de coco, et gâteaux faits de la pâte du fruit à pain.

Puis ce furent de curieuses danses uvéennes. Les danseurs étaient les aînés des jeunes gens, soigneusement enduits d'ocre rouge, parés de colliers de fleurs et de guirlandes de feuillage. Ils nous donnèrent une belle exhibition de leurs talents et de leurs danses sauvages et barbares pleines de gaieté et de mouvement.

Allongé sur des nattes, je regardais le contraste des officiers en uniforme et des indigènes. Je me sentais heureux d'être favorisé de la confiance et de l'amitié des indigènes si contents de pouvoir honorer les chefs du navire de guerre, mes amis.

C'était aussi pour moi un plaisir inexprimable d'être avec des compatriotes que j'estimais capables comme moi d'apprécier la bonté et la générosité de la race uvéenne. Lorsque les danses prirent fin, j'eus encore une fois une preuve de la délicatesse de pensée de mes amis. « Tu sais, me dit Amosio, qui appartenait à la famille royale et était le chef des jeunes gens, nous n'avons pas utilisé les provisions qui t'avaient été données par les chefs, car nous voulions que tu les gardes pour toi, et nous avons tenu à offrir nous-mêmes à tes amis tout ce qui était nécessaire pour les recevoir ».

Les réparations du « Firecrest » avancèrent vite. La nuit du troisième jour, au cours d'une expédition nocturne par un fort coup de vent et une terrible averse tropicale, le dernier boulon fut mis en place. Le lendemain, au petit jour, nous lançâmes le « Firecrest ». J'avais déjà résolu le problème de le faire passer sur le récif. Dix matelots en haut de la mâture au-dessus de la barre de flèche, équilibrèrent le poids de la quille. Ainsi il resta couché sur le flanc, l'eau entrant presque par les claire-voies, mais dans cette position il ne tirait plus qu'un mètre vingt d'eau ; passa facilement par-dessus le récif et bientôt flotta en eau profonde.

En hâte, le lest intérieur fut remis à bord, puis la « Cassiopée » s'éloigna, me laissant un souvenir inoubliable du bon vouloir avec lequel la marine de guerre française était venue à mon secours.

SÂM-SƠN

par UNG-QUÁ

L'ATTENTION du touriste ou de l'estivant qui s'engage sur la route provinciale n° 8 reliant Thanh-hoa à Sam-son est frappée tout d'abord par le tracé remarquablement rectiligne de cette belle route asphaltée, régulièrement bordée de filaos qui tamisent parfois une lumière si pure qu'on souhaiterait que le but pût reculer indéfiniment à l'horizon pour ne pas rompre l'enchantement de cette promenade. Cependant, au delà du kilomètre 9, après que s'apaisent les bruits de la petite agglomération de Cho-môi, la route devient dénudée et sensiblement sinueuse, sans pour cela dévier de sa direction générale nord-ouest-sud-est, et bientôt, au kilomètre 14, se profilent à droite les premiers mamelons de la chaîne de Sam-son. Sur deux kilomètres nous longeons cette chaîne granitique au profil si curieux qui a donné son nom primitif à l'ensemble de la station balnéaire. Enfin les villas roses ou blanc d'ivoire d'une riantité citée se dessinent et se précisent, les unes juchées au sommet du massif terminal, les autres accrochées à ses flancs, les autres enfin, plus nombreuses, blotties dans la forêt de filaos d'en bas qui s'allonge vers le nord à partir du promontoire rocheux et en bordure de la mer. Nous sommes arrivés au point de jonction des deux centres urbains de Sam-son : « Sam-son le Haut », à droite, « Sam-son le Bas », à gauche.

Le site, malgré sa complexité apparente, est parfaitement défini au point de vue orogénique. Il est formé tout d'abord par cette chaîne granitique, direction générale est-ouest, composée d'une succession de douze collines dont l'altitude n'atteint nulle part 100 mètres. Le point culminant (79 m. 30) se trouve sur le massif le plus oriental, le Nui Voi, qui pousse vers le nord une presqu'île minuscule, le Nui Cô-Giai. Partout le granit s'est fragmenté en une multitude de blocs que l'érosion a arrondis et que le temps a recouverts d'une patine brune. L'imagination populaire, frappée par de mystérieuses ressemblances, a baptisé ces rochers de noms pittoresques : celui-ci est le Cou de la Tortue, celui-là est la Tête de l'Eléphant, cet autre est le Bonnet, cet autre la Crête du Merle. Et entre ces rochers et ces massifs s'insèrent d'étroits plateaux, de petites plages, de profondes criques où descendent des ruisseaux.

Adossé à ce mur de roches en place, s'est formé à travers les siècles le cordon littoral dont la façade constitue la plage de Sam-son proprement dite, s'étendant sur près de 10 km. depuis le promontoire du Nui Voi jusqu'au Cua Lach-Triêu ou bouche principale du Sông Ma. Les ondulations du terrain sont faibles. Et cette insuffisance d'altitude explique en partie la tendance du Lach-Triêu à glisser chaque année vers le Sud, car avant les Tây-Son (1778-1802), selon la Géographie de Tuduc, cette bouche du Sông Ma se trouvait à 4 kilomètres plus au nord, sur le territoire actuel de Xuan-vi et de Bang-tri. Mais les filaos ont réussi partout à fixer le sable, et leur groupe le plus dense vers le Nord de Sam-son, porte le joli nom de Forêt Mystérieuse.

La découverte de ce site admirable remonte aux environs de 1900, au moment où le premier tronçon du Transindochinois atteignait Thanh-hoa. Moulié, Soler, Pasquier, pour ne citer que les plus anciens, tous les administrateurs qui se sont succédés à la tête de la province se sont attachés, avec le concours des autorités mandarinales, à équiper rapidement cette station balnéaire dont ils ont déterminé l'essor magnifique. Les stations d'altitude n'étant pas encore connues à l'époque de la création de Sam-son, presque tous les fonctionnaires du Tonkin vinrent villégiaturer dans cette station balnéaire ou y envoyèrent leurs familles. Après la guerre de 1914-1918, les stations de Tam-Dao et de Chapa étant nouvellement aménagées, la plupart des estivants du Tonkin quittèrent Sam-son pour aller faire la connaissance de ces nouvelles stations d'altitude. Mais l'essor de Sam-son ne marqua de temps d'arrêt que pour reprendre avec plus de vigueur. De nouveau sa plage attira un nombre considérable d'Européens, auxquels vinrent se joindre de nombreux Annamites, venant de Thanh-hoa, mais aussi et surtout d'Hanoi, de Nam-dinh et d'autres centres importants du delta tonkinois. Aujourd'hui Sam-son est devenue l'une des plus importantes stations balnéaires de l'Indochine.

La structure urbaine de Sam-son a naturellement épousé sa structure physique. Sam-son comprend deux centres totalisant une superficie de 244 hectares.

1° SAM-SON LE HAUT. — C'est le centre constitué par les collines rocheuses formant plateau, que nous avons décrites plus haut et qui dominent à l'est et au sud la mer, et à l'ouest la plaine de rizières qui s'étend à perte de vue. Tout le pourtour de ce plateau a été loti et 40 villas (32 à rez-de-chaussée et 8 à étage) ont été construites, dont celles du Résident et du Tông-dôc de Thanh-hoa. Plusieurs routes larges et bien construites permettant des promenades à pied ou en autos, sillonnent ce plateau dont le centre est ombragé de pins, de filaos et d'autres essences locales.

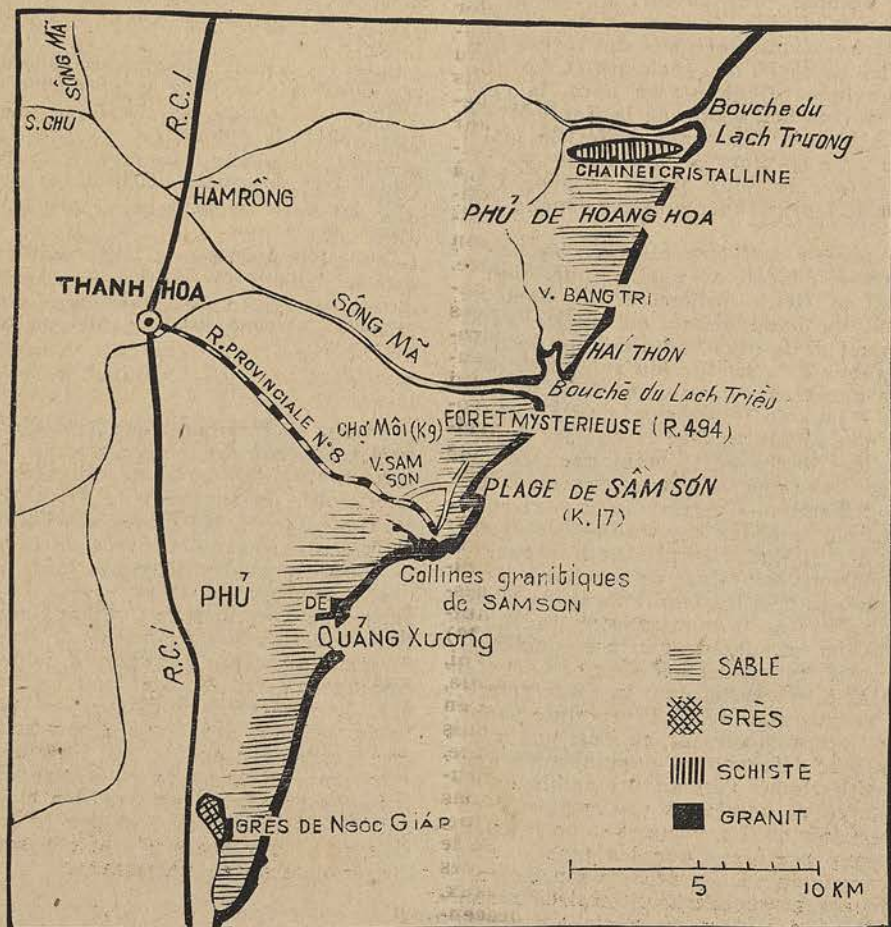
2° SAM-SON LE BAS. — C'est l'agglomération la plus anciennement formée qui se développe dans l'intervalle compris entre le promontoire de Sam-son le Haut et le Cua Lach-Triêu ou embouchure du Sông Ma. 214 constructions en maçonnerie, dont 22 à étage, sans compter les bâtiments du marché, s'alignent sur quatre rangs et sur une longueur de 2 kilomètres le long de la plage que borde un rideau de filaos protégeant l'agglomération contre l'envahissement des sables. Ce sont de coquettes bâtisses de styles variés, entourées d'arbustes et de pelouses, que clôturent des barrières en bois ou en ciment armé. C'est dans cette partie de Sam-son que sont tracées les principales artères du centre urbain et construits les hôtels, les bâtiments administratifs, y compris les Postes, Télégraphes et Téléphones, et sans oublier une centrale électrique.

Mais si Sam-son est divisé en deux centres distincts, il retrouve son unité dans le climat, dans

la mer et dans la séduction étrange de l'ensemble de son site.

Le climat de Sam-son est à peu près celui de Thanh-hoa dont il n'est distant que de 16 kilomètres, avec cette particularité facile à prévoir que la station balnéaire est mieux ventilée par les brises de terre et de mer. C'est en janvier et février qu'il fait le plus froid (moyenne vraie en janvier : 15°7, moyenne des minima dans le même mois : 13°1). Et c'est en juin et juillet qu'il fait le plus chaud (moyenne vraie en juin : 28°9, moyenne des maxima dans le même mois : 33°2). Ce climat, en grande partie tiède, est relativement sec. Les précipitations mensuelles en décembre, janvier et fé-

le Bas s'étend sur près de 10 kilomètres. A marée basse elle découvre sur plusieurs centaines de mètres sa surface unie qui descend insensiblement vers le large où le fond n'est parcouru par aucun courant violent. Sam-son le Haut possède aussi ses petites plages dans les anses rocheuses qui découpent le rebord extérieur du promontoire granitique. Dans ces calanques retirées fourmille une faune silencieuse. Les oursins, les holothuries remuent sous les roches, les coraux s'édifient dans les vasques d'eau claire. C'est dans cette partie de la côte de Sam-son, vers l'ouest du Nui Voi, que se trouve la « Plage du Trésor », ainsi dénommée depuis la découverte qui y fut faite en 1934 d'un trésor d'un



vrier ne dépassent guère 7 mm.5 et la hauteur pluviométrique annuelle dépasse rarement 1.800 millimètres.

La mer de Sam-son est calme durant toute la saison chaude, et son eau fraîche est d'une assez grande limpidité. Cette côte de la mer de Chine abrite en outre plusieurs variétés de poissons : sardines des tropiques et diverses espèces de clupeidae, thons, maquereaux, vieilles de mer, raies, soles, dorades, roussettes ; et puis les crustacés : langoustes, crevettes et crabes ; enfin clovisses, moules et palourdes pour ne citer que les plus intéressants des mollusques, à la pêche desquels se consacre une population laborieuse au moyen de carreaux, d'éperviers, de sennes disposés généralement sur des sampans à rames ou à voiles.

Cette mer aux attraits multiples vient s'évanouir sur des plages de sable fin. La plage de Sam-son

grand intérêt historique, comprenant plusieurs centaines de lingots d'or et d'argent et de nombreuses sapèques de l'époque Canh-Hung et d'autres sapèques provenant de Chine datant des Minh et des Thanh.

Sam-son offre à l'estivant, avec tout le confort désirable, tous les plaisirs habituels des grandes stations balnéaires : bain, pêche, tennis. La magnificence du site invite d'autre part aux excursions et aux promenades. Sam-son le Bas est baigné dans la douce pénombre d'une multitude d'essences, abrité contre l'assaut des sables par l'écran de filaos qui s'épanouit vers le nord pour devenir la Forêt Mystérieuse. Cette forêt, devenue depuis 1928 la réserve forestière 494 de Ca-Lap, d'une superficie de 175 hectares, divisée en dix coupes annuelles, gardera toujours assez de mystère pour attirer les amants de la rêverie et de la solitude. Une route

circulaire, entièrement en sous-bois, la traverse dans toute sa longueur. En poussant un peu loin les promenades, jusque dans les villages les plus laborieux du Phu de Quang-xuong on prendra plaisir à observer certaines industries locales, fabrication de la saumure, confection des éventails et des nattes.

Les plages de Sam-son le Haut doivent attirer à leur tour les chercheurs de curiosité pittoresques ou parfois plus proprement scientifiques. Mais une des joies les plus rares qu'il soit donné à l'estivant de Sam-son d'éprouver consiste à monter, de bon matin ou au déclin du jour, jusqu'au point culminant de la colline du Nui Voi où un belvédère a été édifié, pour embrasser de là le ravissant panorama qui se déroule tout autour. A l'est et au sud, c'est la mer d'azur, dont les flots s'irisent d'obliques réverbérations, parsemée des taches brunes que sont les sampans des pêcheurs et des ailes blanches de quelques dinghies ; au nord, la perspective qu'on devine bruisante de la Forêt Mystérieuse, enfin à l'ouest, l'immense et fertile plaine du Thanh-hoa avec les îlots de verdure de ses villages, sillonnée par le Sông Ma et le Sông Chu, avec le réseau de leurs affluents et des canaux d'irrigation.

Une visite spéciale doit être réservée au temple dédié à Dôc-Cuoc, l'Ascète au pied unique, dont la légende a fait le Génie protecteur de Sam-son. Adeptes fervents du bouddhisme, cet ascète s'était retiré au sommet de la plus haute colline de Sam-son pour se vouer à la méditation religieuse. Plusieurs années après sa venue en ce lieu, un jour de tempête, le 7^e jour du 1^{er} mois précise la légende, après que la mer se fût apaisée et que les flots se furent retirés des flancs de la montagne, les fidèles s'aperçurent avec une stupeur et une piété profondes de la disparition du saint, sans doute délivré de ses chaînes temporelles et admis désormais au panthéon bouddhique, laissant sur le rocher de Cô-Giai une énorme empreinte de son pied. Au 3^e mois de la même année, les habitants de la région virent flotter au bas de la montagne un radeau de cent troncs de lim, et concluant à la volonté toute puissante du saint, construisirent avec ce bois trois pagodes dédiées à son culte, dont la principale est située sur le rocher marqué de l'empreinte sacrée.

Ce qui nous intéresse surtout, ce n'est pas le miracle de Sam-son, déformation populaire de quelques faits positifs, mais l'attrait invincible qu'il a exercé sur l'esprit de nombreux visiteurs, et l'écho lyrique et religieux qu'il a propagé dans les nombreux hommages poétiques que les plus inspirés d'entre eux ont rendu au site de Sam-son. Les plus touchantes de ces compositions littéraires remontent aux premières années de ce siècle, au moment où Sam-son, se préparant à devenir une station balnéaire moderne, commençait à secouer, comme à regret, son voile de légende et de mystère. Signalons entre autres les poésies composées en la 14^e année de Thanh-Thai (1902) par feu S. E. Pham-Liên, alors Tri-huyên de Nga-son, et feu S. E. Vuong-duy-Trinh, alors Tông-dôc de Thanh-hoa, qui furent tous les deux parmi les plus remarquables lettrés de l'époque. Nous donnons ci-après le huitain de Vuong-duy-Trinh, qui faisait suite à un projet d'inscription en prose, comme un exemple classique d'hommage rendu à Sam-son et à ses saintes origines :

Giám hỏi duyên gì với nước non,
Đã lâu hay mới dấu chân còn ?
Bề sâu dài rộng bao nhiêu thước,
Núi đó kia đây mấy chục hòn ?
Đà dựng cây xanh lồng gió mặn,
Sóng dồi cát bạc lẫn trăng tròn.
Có Thầy có cảnh thêm vui vẻ,
Non nước thề cùng mảnh sắt son.

(11^e mois de la 14^e année de Thanh-Thai.)

TRADUCTION APPROXIMATIVE

J'ose demander quelle prédestination secrète a marqué (cette empreinte de pied) en cet endroit ;

A quelle époque, ancienne ou récente, remonte ce vestige ?

Qui dira jamais combien de coudées mesurent la profondeur et l'étendue de cette mer,

Et de ces roches, surgissant de ci de là, qui en dira jamais le nombre ?

Parmi les pierres abruptes, les arbres verdoyants sont bercés des vents marins,

Et les flots viennent briser sur le sable blanc le disque de la lune.

L'invisible présence du Maître jointe à la beauté du paysage rehaussent l'attrait de cet asile.

Notre serment, aussi longtemps que dureront les monts et les eaux, est de garder (de ce lieu) le fidèle souvenir.

★★

Notons en terminant que Sam-son est devenu depuis ces dernières années, un des centres les plus importants de Colonies de vacances de l'Indochine. La Colonie de vacances de Thanh-hoa, qui a reçu en 1943 plus de 300 élèves des établissements officiels et des enfants pauvres de la province, s'installe dans un bâtiment confortable où règnent l'ordre et la propreté. Deux autres, la Colonie de vacances du Tonkin et la Colonie Magnificat de Nam-dinh fonctionnent également à Sam-son. Le programme du camp commun à toutes ces colonies comporte, outre le salut aux couleuvres et le palabre, des exercices physiques, des excursions, des bains de mer, des travaux manuels, des lectures, des jeux et des chants, qui terminent l'examen de conscience et la soirée récréative. En tous les ans, à l'approche de la rentrée des classes, les jeunes colons reviennent de Sam-son le corps plus résistant et plus robuste, l'esprit assoupli et enrichi d'une foule de connaissances.

★★

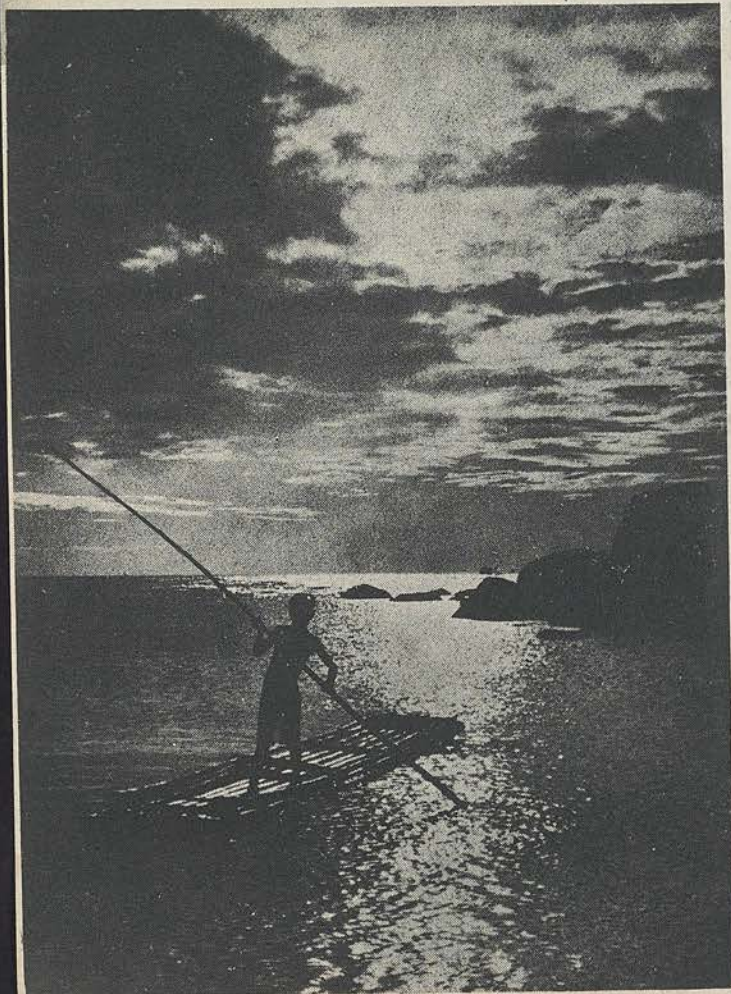
On peut envisager l'avenir de Sam-son avec confiance et optimisme. Son développement qui a été particulièrement rapide marquera encore chaque année de nouveaux progrès. Sam-son le Haut, dont les constructions sont de date relativement récente et ne tarderont pas à se multiplier, accuse une tendance très nette à devenir un centre européen, tandis que Sam-son le Bas semble gagner chaque jour davantage les faveurs des estivants annamites. Son climat agréable et sain, son site incomparable feront de Sam-son une des toutes premières stations balnéaires de l'Indochine.



Retour de pêche à Sam-Son.



Sam Son — Retour au crépuscule ↘



↑ Photo aérienne de la plage de Sam-Son, à haute altitude.

Centre Urbain de Sãm-Son

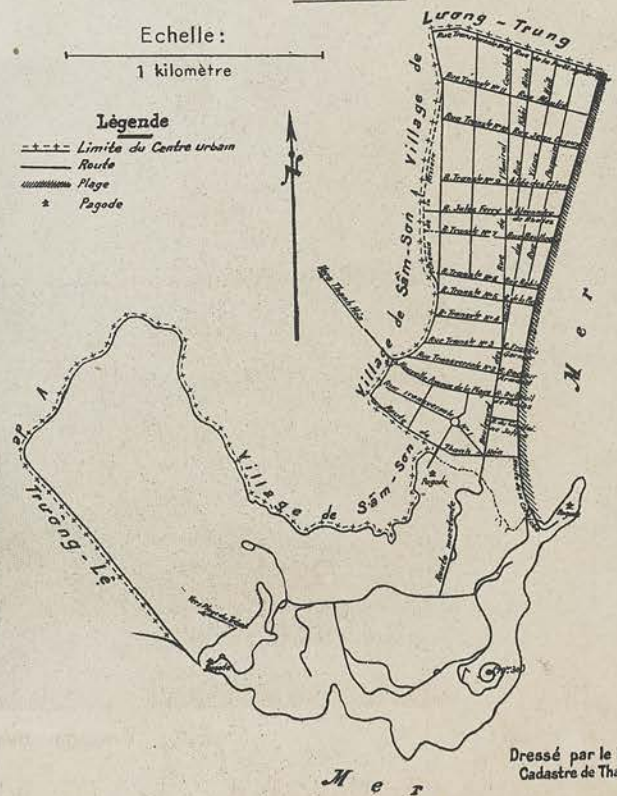
Superficie: 244^{ha}00^m00^{ca}

Echelle:

1 kilomètre

Légende

- Limite du Centre urbain
- Route
- ⋯⋯⋯ Plage
- * Pagode



Dressé par le Bureau de
Cadastré de Thanh-Hóa

Photo LE-DINH-CHU



Photo YO-AN-NINH

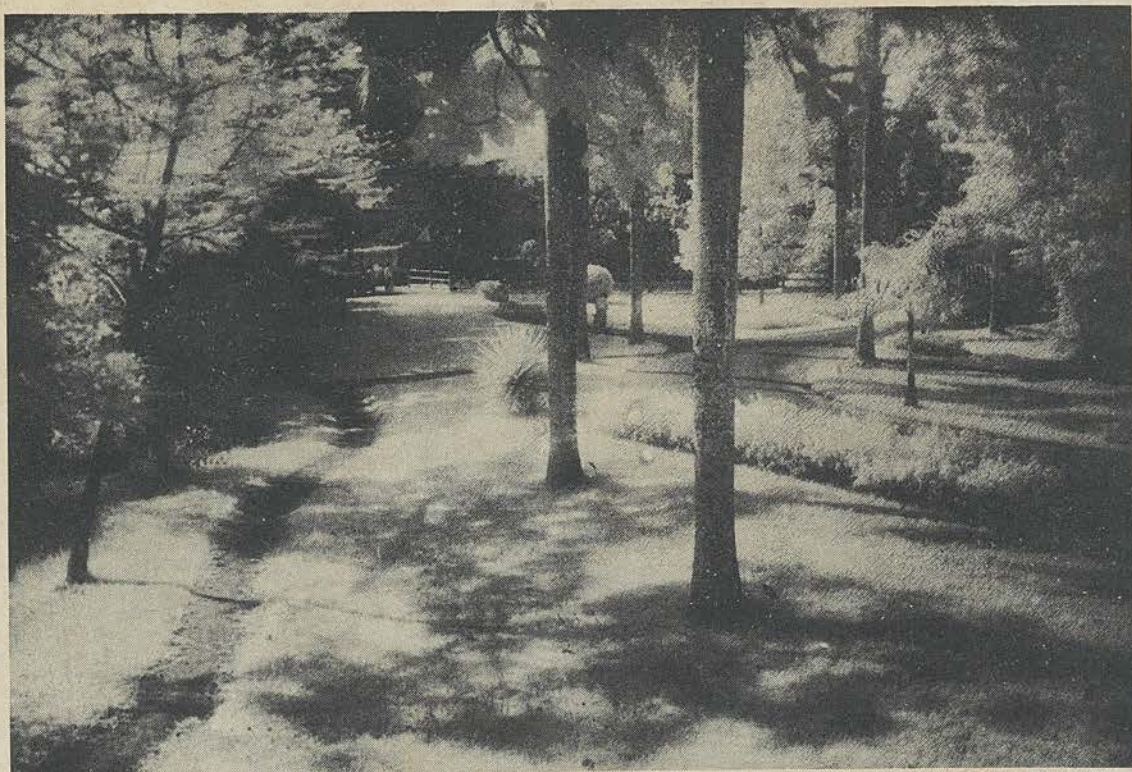
Départ pour la pêche par mer houleuse.

(6^e prix de notre Concours de Photographie.)



Partage des poissons.

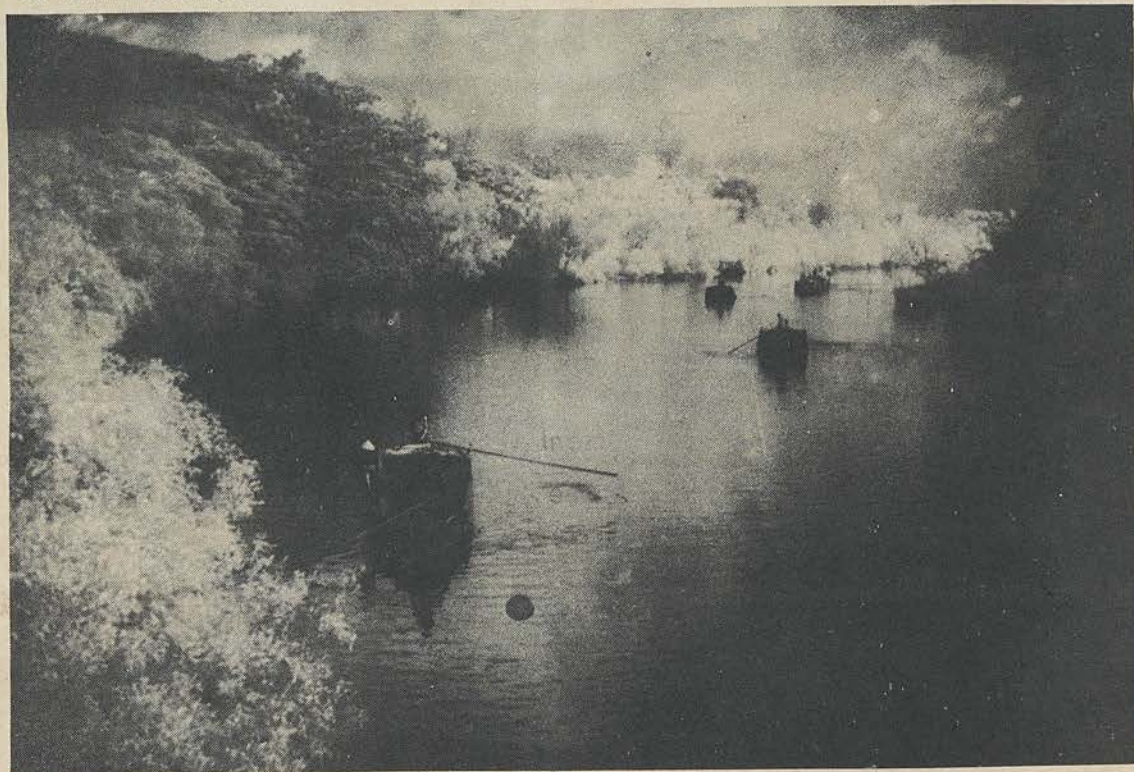
Saigon sous la neige ?...



Le Jardin Botanique.

A SAIGON

L'arroyo de l'Avalanche.



Rassurez-vous, il n'en est rien. Il s'agit en réalité de photographies prises par Jean Lhuissier en plein soleil, dans la matinée, avec un film sensible aux rayons rouges et infra-rouges, toutes les autres couleurs du spectre étant éliminées par un écran rouge sur l'objectif.

L'intérêt principal de ce procédé réside dans le fait que les rayons rouges ou infra-rouges traversent la brume atmosphérique. On peut donc photographier à de grandes distances des objets invisibles à l'œil nu. L'aviation l'employait beaucoup avant la guerre.

HAIKKAI

par le docteur Guy ISSARTIER

L'incendie du jour s'est éteint.
Des cendres de la nuit, fugitives,
Mille étincelles s'envolent encor :
Lucioles.

Orage.
Le crapaud-buffle aux carrefours de l'ondée,
Corne de sa grosse trompe d'auto.

Les palmes aux doigts pointus
Dans la forêt emmêlée,
Peignent les cheveux du vent.

Orient. Le croissant vertical de la lune
Sur l'horizon comme une lame courbe dégainée
Soudain poignarde la mer.

La fleur chante sur l'étang.
Autour d'elle, silencieuses, les feuilles écoutent,
De leurs multiples oreilles vertes.

(D'après TAGORE)

La semaine DANS LE MONDE

DU 10 AU 17 AVRIL 1944

Pacifique.

Sur mer, deux destroyers américains ont été mis en feu par les batteries côtières japonaises établies au nord de Madang, le 6 avril, en Nouvelle-Guinée.

Dans les airs, l'aviation navale nippone a été très active au-dessus des différentes zones d'opérations.

De son côté, l'activité de l'aviation alliée s'est poursuivie cette semaine sur les bases navales nippones du secteur central du Pacifique, notamment à :

- Truk, dans les Carolines, les 6 et 11 avril ;
- Kavieng, en Nouvelle-Irlande, les 7, 10 et 11 avril ;
- Rabaul, les 7, 11 et 12 avril ;
- L'île Bougainville, les 11 et 12 avril ;
- L'île de Ponape, les 11 et 13 avril.

Birmanie.

L'offensive japonaise dirigée contre l'importante base alliée d'Imphal, dans la province d'Assam, se poursuit avec succès.

Après une série de violents combats, les troupes impériales attaquant en direction de l'ouest se sont emparées de Kangratonggi, base alliée située à 25 kilomètres seulement au N.-W. d'Imphal, sur la route menant à Kohima.

Plus au sud, dans le secteur de Palel, les troupes nippones venant du sud, par la vallée du Manipur, continuent leur progression en dépit des contre-attaques britanniques et ne sont plus qu'à 15 kilomètres de cette ville.

Dans le secteur du lac de Loktak, situé à 50 kilomètres au sud d'Imphal les combats se poursuivent, avec la même violence.

En Birmanie du Nord, les troupes américaines et chinoises opérant dans le secteur de Shaduzuo auraient occupé Wakwang, à 100 kilomètres plus au sud et progresseraient en direction de Mogaung.

En Birmanie méridionale, dans la région de Maungdaw et de Buthidaung, des combats d'importance locale continuent à se dérouler sans succès marqués de l'un ou l'autre camp.

Russie.

L'offensive soviétique en direction des régions de l'Europe Centrale se poursuit le long d'une ligne de front qui s'étend des environs de Lwow, en Pologne méridionale, jusqu'à l'embouchure du Dniester, sur la côte de la mer Noire.

L'aile droite de l'armée du premier front ukrainien, après plusieurs semaines de combats acharnés, s'est emparée, le 15 avril, de Ternopol, l'une des deux forteresses allemandes couvrant le grand centre ferroviaire de Lwow. Brody, la seconde forteresse, à 60 kilomètres plus au nord, est depuis une semaine l'objet d'attaques incessantes.

Sur le front tenu par l'aile gauche de cette même armée et l'aile droite du général Koniev, la bataille pour la possession des cols de la chaîne centrale des Carpathes se déroule avec violence, notamment aux approches des cols de Delatyn, qu'emprunte la voie ferrée reliant la Pologne méridionale à la Tchécoslovaquie, et de Campulung, en Roumanie, qui donne accès aux vastes plaines de Transylvanie.

Dans ce dernier secteur, les villes de Radauti, Suceava et Falticeni, situées sur la rive droite du cours supérieur du Sereth, ont été occupées dans la période du 9 au 12 avril.

Plus à l'est, l'aile gauche de l'armée Koniev livre de durs combats de tanks et d'artillerie dans le but d'enfoncer la ligne de défense établie par les Allemands en travers de la plaine de Bessarabie et

passant par les villes de Jassy, Kichinev et Tiraspol, afin d'enrayer la poussée soviétique en direction des Bouches du Danube.

Tiraspol, sur le cours inférieur du Dniester, a été occupée le 13 avril, alors que Jassy, sur la rive droite du Prut, est sur le point d'être contournée par l'ouest.

En Ukraine méridionale, l'armée du général Malinovsky s'est emparée du port d'Odessa, le 10 avril, et a atteint la rive orientale du Dniester, le 13 avril, occupant la ville d'Ovidiopol, sur la frontière russo-roumaine.

En Crimée, le haut commandement soviétique a déclenché une double offensive partant de l'isthme de Perekop et de la presqu'île de Kertch, avec l'importante base navale de Sébastopol comme objectif final.

La première colonne partant d'Armyansk le 10 avril, a occupé successivement le centre ferroviaire de Djankoi, le 11 avril, le port d'Eupatoria et Simferopol, le 13 avril ; alors que la seconde colonne, composée de fusiliers marins sous les ordres de Yeremenko, partait de Kertch le 11 avril et, longeant la côte méridionale, s'emparait de Feodosia, Soudak et Yalta, les 13, 14 et 16 avril.

L'assaut final contre Sébastopol a été donné par les deux armées réunies avec l'appui des unités navales de la flotte soviétique de la mer Noire.

Italie.

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front méridional et de la tête de pont d'Anzio.

Seuls des engagements de patrouilles ont été signalés de part et d'autre.

EN FRANCE

Les recouvrements budgétaires.

8 avril. — Les recouvrements budgétaires ont atteint au mois de février 1944 le total de douze milliards quatre cent soixante-treize millions six cent quatre-vingt-dix mille francs, représentant une plus-value de deux milliards deux cent soixante-trois millions quatre cent soixante et onze mille francs sur la même période de l'année précédente.

Le Centre national du Commerce extérieur.

10 avril. — On lit dans le *Matin* de cette semaine qu'au cours de la réunion du Centre national du Commerce extérieur, M. Pierre Cathala, ministre de l'Economie Nationale et des Finances, a tenu à marquer tout l'intérêt qu'il porte à cet organisme que préside M. Nicol. Ce dernier a exposé au *Matin* la véritable mission du Centre national.

Le but de notre organisme, dit-il, est de diriger et de favoriser la reprise et le développement du commerce extérieur français. Nous ne voulons pas imposer de règles ou de formules, mais renseigner aussi complètement que possible les commerçants français sur tous les pays susceptibles d'offrir des débouchés.

M. Nicol parle de l'avenir : Lorsque la paix reviendra, c'est au Centre qu'il appartiendra de rechercher ceux qui seront susceptibles de transformer notre approvisionnement. Mais il faudra financer en contre-partie ces importations et seules nos exportations pourront assurer les ressources nécessaires à notre relèvement. Les exportations agricoles d'abord, puis le commerce de luxe et le tourisme seront les premiers auxiliaires de la renaissance économique française. En ce moment nous débu-

tons ; malgré les difficultés, nous sommes parvenus à établir une première liaison avec les attachés commerciaux. Les services d'études préparent ainsi une documentation qui sera précieuse à tous dès que les échanges internationaux pourront reprendre.

D'autre part, poursuit M. Nicol, nous sommes en contact étroit avec les Chambres de Commerce de France et les régions économiques et cela nous permet de préparer, en accord avec elles, la propagande, le financement du commerce extérieur, etc.

M. Nicol conclut : Nous sommes chargés de préparer l'avenir commercial de la France et achevons minutieusement le travail préliminaire. Demain nous pourrions initier les jeunes au commerce extérieur, leur faire suivre un enseignement spécial, les envoyer en stage à l'étranger. Mais cela est du domaine futur. Aujourd'hui, nous devons tendre tous nos efforts vers un nouvel avenir qui ne sera digne de notre passé que si nous savons nous discipliner.

La tâche de l'Office de la Recherche scientifique coloniale.

Un arrêté du début de 1943 a décidé la création d'un Office de la Recherche scientifique coloniale. Une loi d'octobre dernier a établi une liaison étroite entre le nouvel organisme — un des plus complets et des meilleurs instruments de la rénovation impériale d'après-guerre — et le Centre National de la Recherche scientifique.

Dans le domaine strictement pratique, l'Office de Recherche aux colonies s'efforcera de perfectionner l'exploitation des ressources d'outre-mer : activités de défense dirigées contre les fléaux naturels : sécheresse, inondations, déficiences, maladies parasitaires et autres des végétaux. L'avenir résoudra les problèmes agraires par l'application résultant de la pratique régulière de la science. Ainsi les colons désirant expérimenter une culture recevront des conseils utiles : chimistes et agronomes, par leurs études de la nature du sol, sauront prévoir l'acclimatement ou les accidents relatifs aux innovations envisagées.

L'Office de Recherche scientifique coloniale proposera la fondation d'établissements savants, de laboratoires dans les territoires extérieurs dont il assumera le contrôle et la coordination. Ce sera tout avantage pour la science intégrale et tout bénéfice pour le développement commercial et industriel.

Les raids anglo-américains.

11 avril. — D'après le bilan du bombardement de la région parisienne, on comptait, le 3 au soir, 152 morts au total, dont 106 pour la Seine-et-Oise, 46 pour la Seine, et 179 blessés. Deux communes ont particulièrement souffert de ce bombardement. On compte 55 morts dans la première et 29 dans la seconde.

Les avions anglo-américains ont bombardé le 3 avril la région havraise. On compte 103 morts et de nombreux blessés.

Une ville du Centre de la France a subi, le 3 avril, une attaque aérienne au cours de laquelle de nombreux quartiers d'habitation ont été touchés. On comptait 4 morts et une cinquantaine de blessés.

Le nombre des victimes du dernier bombardement anglo-américain de la région du Nord atteignait, le 4 avril au soir, 401 morts et 350 blessés.

Nécrologie.

On apprend la mort survenue le 4 avril à Paris de M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie Française et ancien ministre des Affaires Étrangères.

Le « Service du perfectionnement professionnel ».

Ce service a pour but de transformer aussi rapidement que possible un manœuvre en ouvrier qualifié, puis en contre-maître si ses capacités le lui permettent.

Pour la formation des ouvriers qualifiés, des cours ont lieu à l'atelier après les heures de travail sous la conduite d'un compagnon français expérimenté qui fait gravir aux apprentis un à un les divers degrés de la connaissance du métier.

Pour devenir un chef d'équipe, il est nécessaire de posséder outre les connaissances de l'ouvrier qualifié, les aptitudes nécessaires à la conduite des hommes.

Les connaissances techniques requises des futurs contre-maîtres sont évidemment plus étendues, aussi leurs cours sont placés sous la direction de contre-maîtres et d'ingénieurs.

Le canal des Deux-Mers.

Le Journal reprend le projet trop souvent retardé, mais d'un immense avenir du « Canal des Deux-Mers » qui réunirait l'Atlantique à la Méditerranée. Conçu en 1539, sous François I^{er}, amorcé par Riquet en 1667 sous la forme du Canal du Midi, repris en 1871 par Freycinet, puis en 1885 par l'ingénieur Verstract et en 1928, sous l'impulsion d'André Tardieu, soumis à l'étude d'une commission, en 1931, aucune décision n'était sortie de cette conférence.

Le canal doit commencer à 15 kilomètres en amont de Bordeaux, passer par Toulouse, au nord de Carcassonne, au sud de Narbonne et déboucher en Méditerranée par l'étang d'Ayrolle. La navigation se poursuivant de jour et de nuit, ne prendrait que 24 heures pour effectuer la traversée.

L'estimation est que 56 navires pourraient quotidiennement transiter dans les deux sens.

Les raisons avouées qui s'opposent à l'exécution ont toujours été techniques, mais la véritable raison est internationale et plus spécifiquement anglaise, l'Angleterre affirmant qu'après l'exécution des travaux, le contrôle de Suez serait dans les mains de la France, que Gibraltar deviendrait inutile et pourrait être vendu à qui voudrait l'acquiescer et s'étendant sur les dangers que pourrait faire courir à l'Angleterre la flotte de guerre française pouvant passer de l'Atlantique en Méditerranée par une route lui appartenant.

Mais cette entreprise tout en rendant service à l'univers mettrait en valeur le Sud français. Alors que nous avons créé les deux plus importantes routes navigables du monde : Suez et Panama, il serait bon qu'après la guerre nous songions aussi à nous-mêmes.

Le Cabinet de M. Marcel Déat.

Le Cabinet de M. Marcel Déat, ministre secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale est constitué comme suit :

Cabinet général : M. Georges Albertini, directeur général du Cabinet ; M. Jacques Guirionnet, chef de Cabinet ;

Cabinet du secrétaire d'Etat au Travail : M. Roger Bertrand, directeur du Cabinet ;

Cabinet du secrétaire d'Etat à la Solidarité nationale : le général de division de l'Armée de l'Air Redempt, directeur du Cabinet ; MM. Paul Evrard, directeur adjoint ; Jean Morgand, chef de Cabinet.

D'autre part, M. Paul Rives est nommé délégué du secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale en zone Sud.

Raid sur une ville de l'Aisne.

Dans la nuit du 10 au 11 avril, les avions anglo-américains ont bombardé à nouveau une importante ville de l'Aisne. Le bilan actuel accuse 45 morts. On pense que de nombreux cadavres sont encore sous les décombres.

Le carnet de santé des écoliers.

Le nouveau carnet de santé des écoliers défini par l'arrêté du 6 mars 1943 vient d'être rendu obligatoire : rédigé par les soins du secrétariat à la Santé, il porte le nom de carnet de santé scolaire, numéro deux.

Ce nouveau carnet sera strictement personnel et suivra les élèves de 6 à 15 ans pendant leurs études et ne pourra être consulté que par l'assistance scolaire et par le médecin de l'école. Après la scolarité seulement, le carnet sera remis à la famille et pourra être communiqué au médecin qui aura alors à s'occuper de l'enfant.

Après le bombardement de Lille.

Il est encore impossible de dénombrer le chiffre exact des victimes du bombardement de Lille. On estime qu'il dépasse 600. 3.000 maisons ont été atteintes, 1.000 ne sont plus que des décombres informes.

Une déclaration du Maréchal.

Aux termes de certaines informations, le vice-amiral Derrien, ancien commandant de la marine à

Tunis, et des membres de la Phalange africaine seraient prochainement traduits à Alger devant un tribunal militaire, tribunal d'ailleurs illégal.

Dans cette circonstance, le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a tenu à affirmer à nouveau que tout officier, soldat ou marin qui exécute un ordre n'en est légalement responsable que devant l'autorité dont émane cet ordre.

Traduire en justice un officier ou tout autre combattant qui a exécuté un ordre de ses supérieurs constitue une atteinte au droit, au devoir et à l'honneur militaires.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Après les bombardements de Hanoi.

Les fêtes de Pâques ont été marquées hier par de tristes cérémonies. Ce ne furent pas hier les cloches de Pâques qu'entendirent les Hanoïens, mais le glas des obsèques des victimes du bombardement de samedi.

Ces deux jours de repos étaient, pour ceux qui imposent aux femmes et aux enfants un éloignement, hélas, justifié, une occasion pour rejoindre leur famille. Une agression sans but, inutile, vint les surprendre brusquement alors que les préparatifs de départ se terminaient. Dans le but de quel vain communiqué peut servir un bombardement effectué dans les conditions de celui de samedi ? On avait pu penser, après l'inutilité démontrée des agressions de décembre, que les gens de l'autre côté de nos montagnes tonkinoises avaient compris que lâcher des bombes sur Hanoi était un acte de sauvagerie absolument gratuit.

Hanoi n'a, tout le monde le sait, aucun caractère militaire. Sa position dans le delta n'a aucune valeur stratégique. Capitale administrative de l'Indochine, elle est habitée de fonctionnaires français et indochinois et de toute une population paisible et laborieuse d'artisans. Pour le plus jeune, le plus inexpérimenté des pilotes, l'aspect même, de 3.000 mètres de haut, de la partie de la ville indigène sur laquelle ont été lâchées des bombes, ne peut tromper. Toitures serrées les unes contre les autres, rues et ruelles irrégulières, tout annonce la vieille ville grouillant de monde comme toute ville orientale, dont les noms mêmes des rues : rue du Coton, rue du Cuivre, rue des Tasses, rue des Cuirs, prouvent que là vivent et travaillent, entassés dans des boutiques étroites, des gens qui s'ingénient à gagner leur vie au milieu des difficultés croissantes.

Il y a bien la voie ferrée qui, de la gare, longeant la vieille ville et la traversant, se dirige vers le fleuve. Quel homme de bonne foi consentira à accepter le prétexte de cette ligne pour justifier le bombardement dans la partie manifestement la plus peuplée de la ville ? Car enfin, si les aviateurs étrangers en veulent vraiment à cette voie ferrée, il ne serait pas difficile de l'atteindre hors des agglomérations surpeuplées. On la trouve en rase campagne, bien en vue, courant entre rizières, éloignée de tout village. Peut-être se figure-t-on hors d'Indochine que la voie qui relie nos villes entre elles est une de ces voies à trafic intense comme il s'en trouve autour des villes industrielles ? Non, notre premier chemin de fer tonkinois est resté ce qu'il était, tel qu'il a été construit : une voie unique d'un mètre à rendement limité et relativement lent.

La guerre moderne nécessite des approvisionnements considérables et rapides. L'écran et les photographies nous ont montré les convois interminables de camions puissants sur tous les fronts de guerre. Rapprocher ces images de nos voies d'Indochine, c'est faire ressortir le dérisoire de cet objectif prétendu militaire. C'est encore la malheureuse population tonkinoise qui supporte l'effet de ces attaques. Ces braves gens ne demandent qu'à travailler. Leur acti-

vité entière est actuellement tendue pour satisfaire leurs besoins fondamentaux de nourriture et d'habillement. Etrangers totalement à la guerre, mais en supportant chaque jour davantage les inconvénients, il faut de surcroît qu'ils subissent les ravages des bombardements. Ils pouvaient penser à juste titre, et nous avec eux, qu'artisans, petits commerçants, ils seraient épargnés. Et c'est justement les quartiers qu'ils habitent, particulièrement caractéristiques, qui sont choisis pour objectif. Une fois de plus, il faut constater l'hypocrisie des prétendus avertissements de la propagande étrangère. Cette propagande ne cesse de clamer que le clan anglo-saxon désire épargner les populations civiles et ne vise que les objectifs militaires. Il n'y a pas à Hanoi des objectifs militaires. La voie ferrée, on peut la retrouver partout ailleurs.

Les pilotes qui ont survolé Hanoi savaient qu'ils tueraient des civils. Il n'est pas possible que, lâchant au hasard des bombes sur une ville, il en soit autrement.

De nouveau, l'aviation sino-américaine a montré ce que valaient les discours et les déclarations vertueuses publiées à grand renfort de publicité. En choisissant justement la veille des fêtes, les auteurs de ce massacre inutile ont mis encore plus, si possible, en relief l'absence de leurs sentiments dont ils font étalage.

Toute la population catholique depuis une semaine se recueillait, se préparait à fêter Pâques aussi joyeusement que les circonstances le permettent ; mais ce n'est pas dans leurs églises illuminées, aux sons des cloches revenues, que les Hanoïens ont célébré la Résurrection du Christ : c'est dans la douleur, en pansant leurs blessés, en pleurant leurs morts, en suivant enfin, en masse derrière l'Amiral Decoux, les cercueils des pauvres gens tués sans raison.

(Message diffusé par Radio-Saigon
et repris par la presse.)

Lettre de Belle-Pointe (ex-Trouson).

(Réponse à J. Constantin qui avait proposé de baptiser la pointe de Do-son : Trouson.)

Grand émoi chez nous, habitants de « Belle-Pointe ». Notre coin charmant que ne déparent épicerie, ni boucherie, réparateurs de poussettes, ni pâtisserie vient d'être baptisé d'un nom malsonnant, déplaisant : Trouson ! Liguons-nous, unissons-nous, boutons ce nom hors de chez-nous. Trouson ! Trou ? notre fief fleuri et parfumé. Non, mille fois non.

Trouson ! A mes yeux, image de tanière sombre, humide triste, malsaine. Image de gens grossiers sornouïs et méchants ; image de paresse, de bêtise, de laidure.

Trou ?... cette pointe en tête sous le parasol de ses sabliers, cette pointe qui telle une fière nef a hissé ces jours-ci son grand pavois, son drapeau de fleurs rouges. Trou ? cette terre qui, entre la double écharcure de l'eau claire, rit, aimable et belle sous le soleil. Connaissez-vous rien de plus chaud à l'œil, rien de plus coquet, rien de plus accueillant, — malgré les volets fermés de ses villas, — que notre

ville haute ? Avez-vous jamais vu femme jouer plus coquettement de l'écharpe que notre pointe sous le crachin ? Là tout est calme et beauté. Un trou ? cet endroit où la vie s'idéalise, où rien de prosaïque — même pas la devanture alléchante d'une pâtisserie — où rien de laid, rien, absolument rien ne jette une note fausse dans le paysage.

Peut-être envierions-nous au village d'offrir là, sous la main le bifeck et la miché, la pompe à bicyclette et la boîte de cirage ; peut-être lui envierions-nous ses sorties de messes avec ses élégantes affables et gourmandes, si nous n'avions pas, nous, ce calme lénifiant qui nous permet de nous replier sur nous-même, de vivre un peu égoïstement — j'en conviens — pour nous et les nôtres.

Depuis longtemps nous avons pris le pli de ne pas oublier la veille la commande de viande, depuis longtemps nous avons pris notre parti de ne pas toujours avoir de lait ou de le recevoir aigre ; nous ne pensons même plus à nous plaindre de retour d'Haiphong, déposée au village comme un colis, d'avoir, faute de pousse, à marcher... marcher pour couvrir nos quatre kilomètres, seule avec nos pensées, nos pieds las et nos paquets encombrants. Peut-être nous serions-

nous recréée, si nous n'avions pas comme consolation de quelque côté que nous nous tournions, cette beauté de la nature en permanence, si nous ne trouvions pas quelque joie compensatrice à vivre dans ce cadre agréable.

Et nous, gens de la Pointe, trouvés les plus ennuyeux, les plus mornes de la création, n'avons-nous pas à offrir aux regards la plus gracieuse théorie de jeunes filles qui soit, rieuses et belles, belles de leur jeunesse et de leur joie de vivre !

Pour tout ce que je crois avoir trouvé de beau dans cette partie de la presqu'île comprise entre la villa Saint-Mathurin et la Pointe, pour tout ce que M. Constantin aurait dû voir et nous faire partager — à la place de ce nom de Trousson évocateur de laideur, je propose le nom bien simple de « Belle-Pointe ». Je sais fort bien que ce n'est pas au prix d'élucubrations douloureuses que mon pauvre cerveau a enfanté ce nom, je sais aussi qu'il n'est pas le premier dans la géographie, mais qu'importe, puisqu'il sonne clair et beau.

AYDÉ.

(COURRIER D'HAIPHONG, 13 avril 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

Nouvelles victimes des bombardements.

Les bombardements aériens du vendredi 7 avril au Tonkin ont fait 19 victimes indochinoises dont 13 tuées et 6 blessées.

Le nombre des victimes indochinoises de bombardements aériens du 11 avril dans le Nord-Annam et au Tonkin s'élève à 23 blessés et 13 tués.

Pendant l'après-midi du 12 avril, des avions américains ont mitraillé des flottages de bambous sur le fleuve Rouge. Ils ont tué 3 Indochinois, dont un enfant, et blessé une femme indochinoise.

Un Indochinois a été grièvement blessé pendant le bombardement aérien de la région de Viêtri, le 15 avril.

Un infirmier annamite meurt, victime de son devoir.

L'infirmier major Tran-huu-Truoc, grièvement blessé le 8 avril à Hanoi, et qui avait reçu le jour même des mains de l'Amiral Decoux la croix de chevalier du Dragon d'Annam en récompense de sa belle attitude pendant le bombardement, est décédé le lendemain 9 avril.

La victime était en service dans la plus importante formation hospitalière de Hanoi, destinée aux Indochinois. Une intervention chirurgicale avait dû y être effectuée d'urgence, le 8 au matin, malgré l'alerte. C'est en reconduisant le malade hors de la salle d'opérations que l'infirmier-major Tran-huu-Truoc fut surpris par le bombardement. Se refusant à abandonner son malade pour se mettre lui-même à l'abri, il fut mortellement frappé par un éclat qui lui arracha la cuisse, tandis que deux autres infirmiers étaient moins gravement atteints.

Un chapelet de bombes est en effet tombé à proximité immédiate de cet hôpital, pourtant désigné par d'énormes croix rouges peintes sur ses toits. C'est par miracle qu'on n'a à déplorer aucune autre victime parmi son personnel, ni parmi les malades.

Allocution prononcée le 12 avril 1944 par le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, lors de l'inauguration à l'Hôpital Yersin d'une plaque commémorative du docteur Yersin.

MESSIEURS,

Laissez-moi tout d'abord remercier le docteur Tón-thát-Tùng des paroles qu'il vient de prononcer. Elles

expriment avec une parfaite justesse toutes les raisons pour lesquelles nous avons voulu donner à cet hôpital le nom de Yersin.

Ce savant se tenait à l'écart des cérémonies officielles. Il n'aimait pas qu'on parlât de lui. Je pense pourtant qu'il eût été heureux de se trouver ce soir parmi nous, et, tout particulièrement, de se sentir entouré de l'affectueuse vénération du corps médical et des étudiants.

Déjà, en effet, malgré son extrême modestie, il avait consenti à se rendre à Dalat, lorsque les élèves du lycée lui avaient demandé d'accepter le parrainage de leur maison : « Vous aurez tous à cœur, leur avait-il dit, qu'il en sorte une élite de jeunes gens, dont la seule ambition sera de servir utilement la France ».

Ces conseils, Messieurs, il n'aurait pas eu à vous les donner. Votre réunion, ici, aujourd'hui, montre assez qu'ils seraient superflus. Mais Yersin vous aurait complimentés et remerciés d'avoir répondu par vos actes à la conception qu'il se faisait lui-même, si noblement et si justement, de la collaboration franco-annamite.

Les tragiques événements qui viennent de se répéter, et qui, de nouveau, sans même l'apparence d'une justification, ont cruellement frappé les habitants de cette ville, donnent un nouveau sens à la dédicace que nous consacrons aujourd'hui. Yersin avait accepté que cet hôpital — hôpital chirurgical indochinois de Hanoi — portât désormais son nom. Mieux que personne, il savait que la mission de soigner et de guérir est placée par la France au premier rang de celles qu'elle assume dans ses territoires d'outre-mer. Alors que d'autres s'acharnent, avec une sauvagerie dont nous venons de faire, une fois de plus, l'expérience, contre une population paisible et laborieuse que rien ne désigne à leurs coups, ici se manifestent, en réponse, les plus belles vertus humaines. Ici l'on ne s'occupe que de lutter contre la souffrance, et de sauver les vies d'innocents injustement atteints. Ici s'expriment en actions quotidiennes l'abnégation et le don de soi qui illustrent le corps médical franco-indochinois. Français et Annamites, Messieurs, vous vous attachez à la tâche commune que vous assignait Yersin, et qui est de vous dévouer au peuple du Tonkin. Et le malheur des temps grandit encore l'œuvre accomplie dans ce domaine par l'éminent savant dont nous célébrons le souvenir.

Je ne reviendrai pas sur la vie de Yersin, ni sur ses découvertes. Elles vous sont trop bien connues.

Mais je tiens à rappeler l'amour qu'il portait à l'Indochine dont il avait fait sa seconde patrie, et à qui il a consacré son existence. Toujours il a gardé un contact étroit avec la population de ce pays, où sa réserve, la discrétion de son maintien, son aménité, lui avaient gagné l'affection des humbles. De ceux-ci il savait comprendre les peines et les besoins. Eux-mêmes l'entouraient de leur respect, conscients de son affection, et sachant — si confusément que ce fût — la valeur de l'œuvre qu'il poursuivait au bénéfice de la Fédération, mais aussi au bénéfice de l'humanité.

Comment illustrer d'une façon plus touchante les sentiments dont il était l'objet, qu'en évoquant les manifestations de la piété populaire au moment de ses obsèques, et la cérémonie organisée par le Cercle annamite de Nha-trang le cinquantième jour qui suivait sa mort ? On y sentit vibrer le cœur du peuple.

* *

Vous-mêmes, Messieurs, vous avez envers cette grande mémoire des obligations particulières. C'est lui, en effet, qui a jeté les bases de la Faculté de Médecine de Hanoi. Avec une lucidité qui touchait à la prescience, il en avait tracé le programme : former des praticiens capables d'assurer avec les médecins français, et sous leur direction, le Service de Santé en Indochine et dans les postes de l'extérieur ; contribuer aux recherches scientifiques intéressant l'étiologie et le traitement des maladies qui affectent l'Extrême-Orient ; compléter les cours et les travaux pratiques par des applications à l'hôpital et même dans des laboratoires spéciaux de recherches à l'usage des savants en résidence ou en mission : telles sont quelques-unes des vœux que Yersin sut exprimer dès une époque où elles paraissaient encore ambitieuses, et parfois utopiques. Déjà il soulignait la nécessité de créer une élite intellectuelle indochinoise, appelée à porter partout, dans ce vaste pays, les secours de la science et de l'art médicaux ; et il montrait combien le prestige et le rayonnement de la France en Asie s'en trouveraient accrues.

Les faits ont justifié ces idées. Il a fallu, certes, de longues années pour les réaliser. Yersin lui-même dut tout d'abord se contenter d'une Ecole de Médecine bien modeste, doublée d'un hôpital de fortune. A l'appel du Gouverneur Général Paul Doumer, il les dirigea pendant deux ans, avec une bienveillance qui n'excluait pas la fermeté, avec un tact qui lui attirait l'affection de ses collaborateurs comme de ses élèves, avec une douceur qui allait au cœur de ses malades. Par la suite, il eut la joie de voir monter cette moisson de médecins qui font honneur à leurs maîtres, et dont la formation scientifique est attestée par les nombreux travaux publiés, par la place qu'ils tiennent dans le professorat ou les chefferies d'hôpitaux, par le nombre des emplois de médecins, de chirurgiens et de spécialistes qu'ils occupent à titre administratif ou privé.

* *

En acceptant votre invitation, Messieurs, en donnant à cette cérémonie quelque solennité, j'ai tenu à marquer le caractère symbolique qu'elle présente à mes yeux.

La personnalité de Yersin est double.

Sur le plan humain et universel, il s'est acquis une renommée dont l'histoire déjà s'est emparée.

Mais il a aussi consacré sa vie et offert son grand cœur à l'Indochine, qui était sa patrie d'élection, et qui récolte aujourd'hui le fruit du grain qu'il a semé.

Le docteur Yersin a contribué largement à la connaissance et à l'essor de ce pays. Il fut aussi, du plus profond de lui-même, l'un des artisans de la collaboration franco-annamite ; et les populations autochtones de l'Annam, au milieu desquelles il vivait, ne s'y sont pas trompées.

Yersin a eu la foi. Dès sa jeunesse, il a cru à la permanence et au succès de l'œuvre française en Indochine. Il y a coopéré de toute son âme. Et dans la dernière lettre qu'il m'écrivait, quelques semaines à peine avant sa mort, il exprimait encore la confiance intacte qu'il gardait dans la France grandie par l'épreuve. Jusqu'à sa mort, il nous a montré lucidement la voie. Sachons à notre tour rester fidèles à

sa mémoire et à son exemple, et nous montrer dignes de la grande leçon qu'il nous donne.

Les championnats d'Indochine de Pâques.

Au cours des championnats d'Indochine d'athlétisme scolaire disputés à Hué, le record d'Indochine scolaire du saut à la perche a été battu par Goudon (Annam) avec 3 m. 05 (ancien record 3 mètres).

Dans la finale du championnat de tennis (simple messieurs) Cuong (Annam) a battu Hoa (Tonkin) par 6/2, 6/2.

A Phnom-penh, au championnat d'Indochine cycliste sur route (indépendants), classement final : 1^{er} Michon (Annam), champion d'Indochine 1943-1944 ; 2^e Huu-Quan (Cambodge) ; 3^e Tiou (Tonkin).

Le classement général par équipes des championnats d'athlétisme s'établit comme suit : 1^{re} : Cochinchine, 178 points 1/2 ; 2^e : Cambodge, 137 points 1/2 ; 3^e : Annam : 135 points 1/2 ; 4^e : Laos : 55 points.

Inauguration du Hall d'Information de Hanoi.

A la fin de l'après-midi du 13 avril, l'Amiral Jean Decoux a inauguré le Hall de l'Information, installé rue Paul-Bert. L'Amiral visita le Hall sous la conduite de son directeur, M. Cresson, Administrateur des Services Civils.

Le Hall est aménagé spécialement pour la présentation des actualités indochinoises. On y trouvera désormais la presse quotidienne française et annamite étalée sur un vaste tableau en encorbellement et, sur les murs, les télégrammes d'agences, de nombreuses photographies expliquées des plus récentes actualités, une documentation sur le ravitaillement de la ville de Hanoi, des avis au public, ainsi que des cartes détaillées des zones en guerre. Quatre grands tableaux mobiles donneront plusieurs fois par jour les derniers télégrammes d'agences. Enfin, chaque soir, on y entendra les émissions françaises et annamites de Radio-Saigon.

Le Hall doit faire partie d'un ensemble constituant la Maison de l'Information, et qui comprendra une salle de lecture ainsi qu'une galerie où seront installées successivement des expositions de toutes natures relatives aux activités indochinoises, techniques ou culturelles. C'est ainsi qu'on y prépare actuellement une rétrospective des œuvres du peintre G. Barrière, récemment décédé, et qui s'ouvrira vers la fin du mois.

A l'occasion du Nouvel An cambodgien et laotien.

A l'occasion du Nouvel An cambodgien et laotien, le secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies a adressé à l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, le télégramme ci-après :

Vichy, le 11 avril. — A l'occasion du Nouvel An cambodgien et laotien, le Maréchal Chef de l'Etat vous prie de transmettre aux souverains du Cambodge et de Luang-prabang et à leurs peuples, l'expression des vœux qu'il forme pour la prospérité et l'harmonieux développement des deux royaumes au sein de l'Union Indochinoise. Il est heureux de leur donner un témoignage du vigilant intérêt qu'il porte aux populations de la Fédération dont il sait le sincère attachement à la France et de leur affirmer sa confiance dans les destinées de l'Indochine. Veuillez, en outre, prier Leurs Majestés d'agréer l'expression personnelle de mes vœux les plus sincères.

De son côté, l'Amiral Jean Decoux avait envoyé aux Résidents Supérieurs au Cambodge et au Laos les télégrammes dont on lira les textes ci-dessous :

Hanoi, le 9 avril. — A l'occasion de la nouvelle année cambodgienne, je vous prie d'être mon interprète auprès de S. M. Norodom Sihanouk pour lui exprimer les vœux sincères et chaleureux que je forme au nom de l'Indochine et en mon nom personnel, pour Sa personne, pour les membres de la Famille royale et pour la prospérité de Son peuple.

Je souhaite que le règne de S. M. Norodom Sihanouk se poursuive harmonieusement et que l'évolution dont je me plais à constater les heureux résultats fasse bénéficier le royaume khmer de nouveaux progrès au cours de cette année.

Hanoi, le 9 avril. — A l'occasion du Nouvel an laotien, je vous prie d'être mon interprète auprès de S. M. Sisavang pour lui transmettre les vœux chaleureux que je forme au nom de l'Indochine et en mon nom personnel pour Sa personne, pour les membres de la Famille royale et pour la prospérité du royaume de Luang-prabang.

S. E. Yoshizawa se rend en Indochine.

S. E. Kenkichi Yoshizawa, ambassadeur du Japon en Indochine, a quitté Tokio le 13 avril au matin pour l'Indochine.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Cassian, fils de M. et de M^{me} Bon (31 mars 1944).

TONKIN

Jean-Michel, fils de M. et de M^{me} Baylin ;
Jacques, fils de M. et de M^{me} Vincent Denis
(10 avril 1944).

COCHINCHINE

Michel, fils de M. et de M^{me} Machlein ;
Paule, fille de M. et de M^{me} Spielmann ;
Charlotte, fille de M. et de M^{me} Goineau ;
Solange, fille de M. et de M^{me} de Trégomain ;
Marcel, fils de M. et de M^{me} Coqueblin ;
Lionel, fils de M. et de M^{me} Campbell-Roberton
(4 avril 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Guy Vivier avec M^{lle} Paule Santoni ;
M. Georges Masson avec M^{lle} Georgette Fontan.

COCHINCHINE

M. Michel Abalain avec M^{lle} Lucienne Grivelli ;
M. Paul Litaye avec M^{lle} Tran-thi-Giu.

MARIAGES.

ANNAM

M. Jacques Meyer avec M^{lle} Marie Huter (15 avril 1944).

TONKIN

M. Henri Daunic avec M^{lle} Clémence Rivière
(15 avril 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

M. Alette Malinco (14 avril 1944) ;
M^{me} V^{ve} Pierre Grimaud, née Micheline Gaebèle
(4 avril 1944).
M. Sourdain (15 avril 1944) ;
M. Fernand Grellier (11 avril 1944) ;
M^{me} Perreau (8 avril 1944) ;
M^{me} Louise Harriarde, née Nguyễn-thi-Tuat
(8 avril 1944) ;
M. Jannin (10 avril 1944) ;
M. Vu-van-Bang, dit Cu-Long.

COCHINCHINE

M. Henri Arnaud (6 avril 1944) ;
M. Lée Absalon.

CAMBODGE

Bernard, fils de M. et de M^{me} Bertrand Biscons-
Ritay (25 février 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ R. J., à Phnom-penh. — La morale de cette histoire, cher lecteur, est qu'on ne prend jamais assez de précautions contre les bobardiens lourds.

~ Abonné 536. — Croyez-vous utile, cher lecteur, de rallumer de pareils débats ? La Révolution Nationale a autre chose à faire. Le propre des protestants est qu'ils ont cessé de protester pour s'unir à la grande famille nationale.

~ Photo Atelier, à Hanoi, et Asie Photo, à Nam-dinh. — C'est par suite d'une regrettable omission que vos photographies sont parues sans nom d'auteur. Nous précisons donc que les photos Phong-tho (n° 187) et la photographie de Hanoi (p. 14, n° 188) sont l'œuvre de Photo Atelier, à Hanoi. La photographie Nam-dinh (p. 14 de notre n° 188) est l'œuvre de Asie Photo, à Nam-dinh.

~ M. F. C., à Thu-dau-mot. — Nous vous remercions vivement de votre renseignement qui amusera non seulement A. M. C. mais tous nos lecteurs. Nous transcrivons dans ce but votre lettre :

« Lecteur assidu d'« Indochine », j'ai lu dans votre numéro n° 186 du 23 mars 1944, A. M. C., Hanoi, du Courrier de nos lecteurs, page 35, la réponse que vous faites au sujet des armoiries des villes d'Indochine. »

« Je vous signale qu'il y a environ dix ans, du temps du regretté Morère, gendarme et délégué du poste de Nui Bara (Bien-hoa), assassiné par les Mois, l'entrée du poste de milice portait le curieux blason suivant, qui était en même temps un jeu de mots : en haut, à gauche : un buste de Moï portant un plat de nouilles ; au centre : une barre en diagonale, et, à droite, en bas : la lettre A. Ce qui voulait dire : nouilles, barre, A, ou Nui Bara. »

~ R., Laos. — Nous avons bien reçu votre texte sur la mort de Mgr Pigneau. Malgré l'intérêt de ce document et du croquis qui l'accompagne, il ne nous paraît pas possible de le publier. Nous vous en remercions néanmoins.

Nous utilisons au bureau une colle de pâte excellente et faite avec un produit que vous pouvez facilement trouver au Laos : de la farine de riz « gluant ». Elle a l'inconvénient de se conserver assez mal. Il faut lui ajouter un antiseptique, ou à défaut de l'alcool.

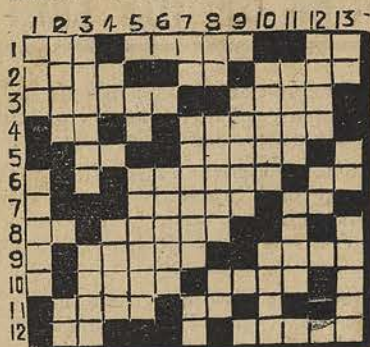
~ A. Thau Poun. — Pour avoir des renseignements sur l'élevage des porcs, lapins et volaille, nous vous conseillons d'écrire directement au Service Vétérinaire du Tonkin, 27, boulevard Gambetta, à Hanoi.

Nous vous conseillons aussi de vous méfier des ouvrages, qui, sous des titres tels que « Comment faire fortune en élevant des lapins ? » ont conduit leurs lecteurs à des pertes d'argent, et ces rongeurs à la perte de la vie, généralement par suite de maladie épidémique.

~ L. B. Y., Gocong, et plusieurs lecteurs. — Le numéro 184 est épuisé. Nous avons noté votre demande et vous l'adresserons lorsque nous aurons des retours de dépositaires.

~ P. G., Hué. — Nous n'avons pu avoir aucun renseignement sur le cash-sweep au profit de la ville de Louviers. Il a probablement été organisé à Saigon et nous vous conseillons d'écrire au Gouvernement de Cochinchine pour connaître la date de son tirage.

Mots croisés n° 155



Horizontalement.

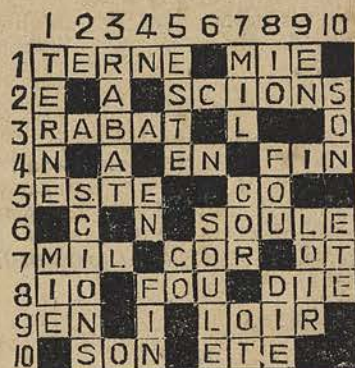
1. — Col — Ville maritime — Syllabe utilisée dans maints refrains pour remplacer des paroles.
2. — Utiles aux laboureurs — Initiales renversées d'une reine septentrionale — Recouvre un objet familial.
3. — Un homme qui doit être vénéré par les fabricants de soie — Prénom d'étrangère.
4. — Initiales d'un compagnon de Masaniello — Récompenses.
5. — Pronom — Vagues.
6. — Fûmes agréables — Symbole chimique.
7. — Fais un travail pénible et prolongé — Partie de firme.
8. — Pronom — Prélèvements.
9. — Parties d'un ouvrage important — Timbre.
10. — N'eut qu'un seul grand-père et qu'une seule grand-mère — Bruit de rupture.
11. — Couches d'un certain terrain — A fait son apparition.
12. — Diphtongue — Traité souvent de souverain.

Verticalement.

1. — Danse — Désigne une femme.

2. — Furent de différent métal — Se dit d'un homme fort.
3. — Elèvent des végétaux — Tache gênante.
4. — Initiales renversées d'un grand peintre — Fit briller d'un vif éclat.
5. — Indique parfois la situation — Exigeâmes.
6. — Se vendent par douzaines et font une forte publicité.
7. — Forme du dispositif de fourneaux de mines destinés à faire sauter des fortifications — Parent les hommes sauvages et les femmes civilisées — Négation.
8. — Familier — Ce que voient passer les poinçonneurs de tickets du métro — Désigne.
9. — Enonçâmes.
10. — Médecin de comédie — Prit pour objectif.
11. — Il les faut un certain nombre pour faire un journal — Utile au chauffeur.
12. — Réunis — Préfixe.
13. — Diphtongue — Préfixe qui veut dire : œuf — S'est occupé de la densité des liquides.

Solution des mots croisés n° 154



Mesdames, n'oubliez aucune des 5 Crèmes

Tanagra

auxiliaires infaillibles de votre beauté :

TANAGRA-MYSTERE, Crème anti-rides aux Hormones.
 TANAGRA-ECUME, Crème démaquillante.
 TANAGRA-NEIGE, Crème de jour pour peaux normales, grasses et sèches.
 TANAGRA-MOUSSE, Crème de nuit.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

AU CINÉMA

MAJESTIC

SAIGON

HANOI

Les meilleurs films

dans les meilleures salles

OFFSET — PHOTOGRAVURE — TYPOGRAPHIE

IMPRIMERIE TAUPIN & C^{IE}

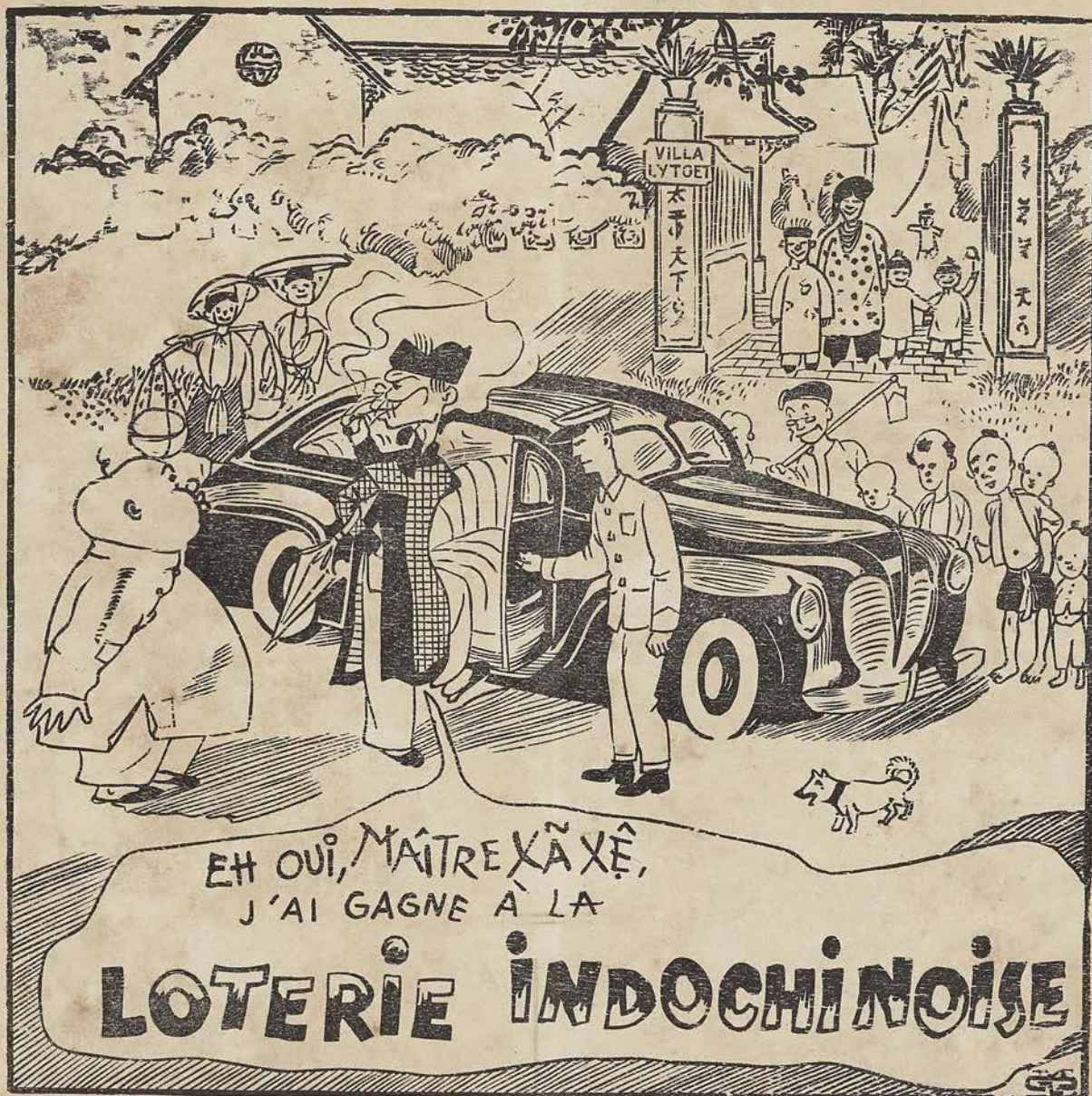
HANOI — 8-10-12, RUE DUVILLIER — HANOI

TÉLÉPHONE N°s 147-148

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francs-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc.,

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES



PROPIDEX - ASCIATINE - ORTEDRINE - RHOFÉINE
 SONÉRYL - RUTONAL - STIEYAL - NEPTAL - TOCHLORINE
 RHODAZIL - ALUNOZAL - URAZINE - CORYPHÉDRINE
 GELOBARINE - FORIOD - BAUME RHODIA
 NÉO - DMEGON - SANÉDRINE - INFUNDIBULINE
 SEPTAZINE - NEODMÉTYS - THIAZOMIDE - FLÉTASE
 RHODIACARBINE - CRISALBINE - NÉOCARDYL
 QUINIO - STOVARSOL - MYOCHRYSLINE - KÉLÈNE
 DAGÉNAN - ANTHÈMA - PRÉMALINE
 PROPIDON - QUINACRINE - GARDÉNAL
 ACÉTYLARSAN - STOVARSOL - DMELCOS
 NOVARSÉNOBENZOL BILLON
 ASPIRINE USINES DU RHONE

*justifient par leur efficacité
 le renom mondial de la qualité française*

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement
 -:- Direction Générale à Saïgon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saïgon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
 de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
 de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saïgon N° 278